

document de travail

Novembre 2012
Mis à jour en février 2013

129

Quel niveau de développement des départements
et collectivités d'outre-mer ?

Une approche par l'indice de développement humain

Olivier Sudrie, cabinet DME

Contact : Vincent JOGUET (joguety@afd.fr), département Outre-mer, AFD

Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce Document de travail sont formulées sous la responsabilité de son auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement ou de ses institutions partenaires.

Ce document de travail a été mis à jour en février 2013 pour intégrer les dernières données de l'INSEE sur l'espérance de vie à La Réunion et à Mayotte.

Directeur de la publication : Dov ZERAH

Directeur de la rédaction : Alain HENRY

ISSN : 1958-539X

Dépôt légal : 4^e trimestre 2012.

Mise en page : Marcelle LARNICOL

Avant-propos

L'Agence Française de Développement (AFD) a confié au cabinet DME (Didacticiels et modélisation économiques) la mission d'évaluer le niveau de développement des territoires français d'outre-mer à partir de leur indice de développement humain (IDH).

Ce rapport, rédigé sous la direction d'Olivier Sudrie, rend compte de cette mission. Il est complété par des annexes techniques détaillant les méthodes utilisées pour calculer les IDH et leurs composantes, ainsi que par une base de données des IDH des départements métropolitains. Ce document constitue le rapport final de l'évaluation. La première version de ce document a été achevée de rédiger le 10 mars 2012. Une version mise à jour a été achevée le 10 février 2013.

Sommaire

	Synthèse	7
	Introduction	13
1.	Une analyse en statique comparative : des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé	17
1.1	Les DCOM figurent parmi les pays les plus développés de la planète	17
1.2	Des îlots de développement au sein de leur environnement régional	18
1.3	Peu de différences entre les territoires ultramarins espagnols, français et portugais	21
1.4	Des écarts de développement avec la France métropolitaine délicats à mesurer	23
1.5	Des performances sociales élevées qui compensent un retard de développement économique	28
2.	Analyse diachronique : un IDH qui progresse rapidement et des écarts qui se tassent	35
2.1	Une tendance lourde à la réduction des écarts de développement avec la France métropolitaine	35
2.2	Une amélioration de l'IDH sur longue période tirée principalement par sa composante sociale	38
	Annexes	43
	1. Méthodologie d'évaluation de l'indice de RNB	
	2. Méthodologie d'évaluation de l'indice d'éducation	
	3. Méthodologie d'évaluation de l'indice d'espérance de vie	
	4. Méthodologie d'évaluation de l'indice de développement humain	
	Liste des sigles et abréviations	56
	Bibliographie	58

Synthèse

Un outil de mesure du développement des territoires ultramarins

L'indice de développement humain (IDH) conçu par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est un indicateur synthétique permettant d'apprécier le niveau de développement d'un pays dans ses deux dimensions principales : sa composante économique d'une part (saisie par le niveau de revenu par habitant exprimé à parité des pouvoirs d'achat) et sa dimension sociale d'autre part. Cette dernière est appréhendée au travers de deux indices : le premier concernant la santé et la longévité, et le second, la participation des jeunes au système éducatif ainsi que le niveau moyen de formation de la population.

Le PNUD calcule chaque année la valeur de l'IDH pour quelque 200 nations. Mais, compte tenu de leur statut institutionnel, les territoires ultramarins français¹ ne figurent pas dans ce classement. L'étude a donc pour objectifs (i) de calculer l'IDH selon la dernière méthodologie du PNUD pour chaque territoire sur la période 1990-2010 (dans la mesure des statistiques disponibles²) et (ii) d'évaluer et expliquer les écarts de développement entre les géographies ultramarines, entre celles-ci et la métropole ou encore avec les pays limitrophes ainsi qu'avec les autres régions ultrapériphériques européennes.

¹ Les territoires ultramarins français concernés par cette étude sont : (i) pour les départements d'outre-mer (DOM) : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et Mayotte ; (ii) pour les communautés d'outre-mer (COM) : la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; (iii) la Nouvelle-Calédonie. Par commodité, ces territoires seront parfois désignés sous l'appellation départements et communautés d'outre-mer (DCOM).

Des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé

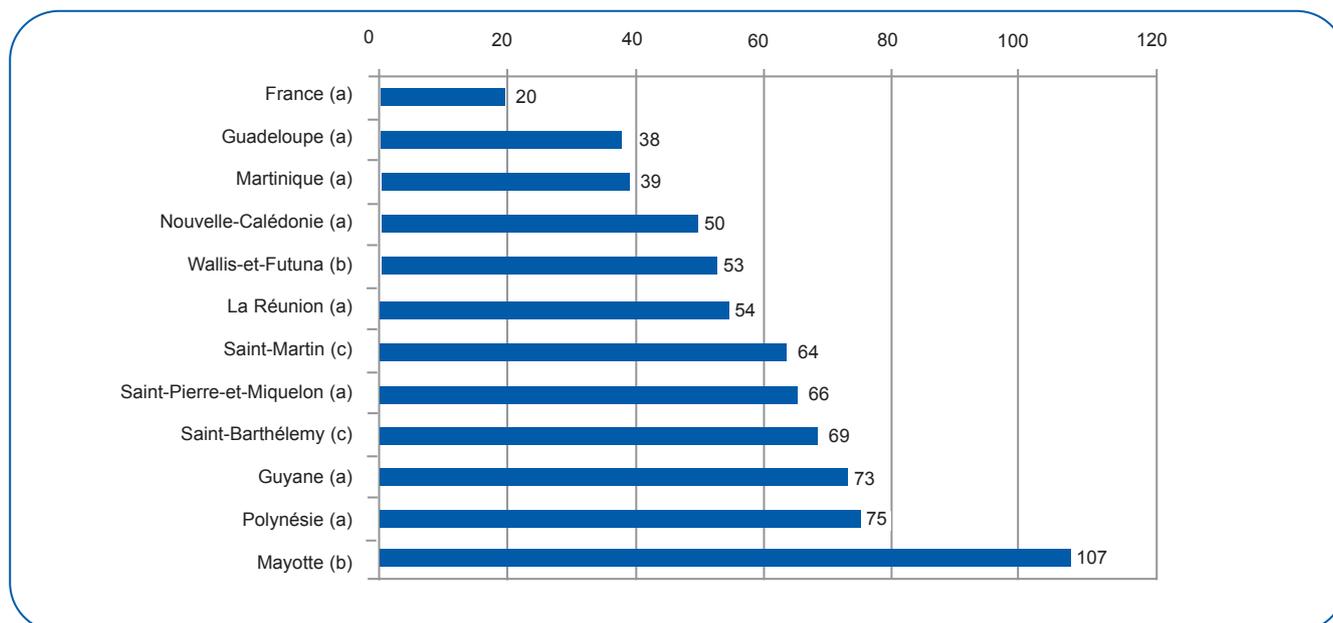
Le niveau de développement humain atteint par les départements et communautés d'outre-mer (DCOM) en 2010 les plaçait dans la catégorie des pays à développement humain très élevé (Guadeloupe, Martinique et Nouvelle-Calédonie) ou élevé (Guyane, Réunion et Polynésie). Un seul département français (Mayotte) figurait, en 2005, dans le groupe des pays à développement humain moyen.

Des îlots de développement au sein de leur environnement régional

A l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, situé à proximité du continent nord-américain, les DCOM affichent un niveau de développement humain bien supérieur à celui prévalant dans leur environnement régional. Ainsi, les départements français d'Amérique (DFA) possèdent le plus haut niveau de développement humain de la Caraïbe, et la Guyane devance tant le Brésil que le Suriname. Le niveau de développement de Mayotte, pourtant le plus bas de tous les DOM, était déjà supérieur à celui de l'Afrique du Sud en 2005 et 50 % plus élevé que celui des Comores ; celui de La Réunion est également supérieur à celui de Maurice. Enfin, si l'IDH de la Polynésie ou celui de la Nouvelle-Calédonie demeurent inférieurs à celui prévalant en Australie ou en Nouvelle-Zélande, ces deux géographies figurent loin devant tous les autres petits Etats insulaires du Pacifique sud.

² Certaines géographies ultramarines disposent d'un système d'informations économiques et sociales particulièrement performant, notamment grâce au partenariat Comptes économiques rapides de l'Outre-mer (CEROM) qui associe l'AFD, l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) et l'Institut de la statistique et des études économiques (Nouvelle-Calédonie ; ISEE). En revanche, la couverture statistique pour les autres (et singulièrement Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, ou encore Saint-Martin) est plus lâche. Certaines données manquantes pour ces géographies ont donc dû être estimées.

Graphique 1. Classement à l'IDH de la France métropolitaine et des DCOM (rang mondial ; 2000, 2005 et 2010)



Note : (a) rang à l'année 2010 ; (b) rang à l'année 2005 ; (c) rang à l'année 2000.

Source : calculs DME.

Peu d'écart de développement avec les autres régions ultrapériphériques européennes

En 2010, le niveau de développement des régions ultrapériphériques (RUP) portugaises (Açores et Madère) et espagnole (Canaries) est assez proche de celui des DCOM français. L'IDH des Açores (la moins développée de toutes les géographies) est assez proche de celui de la Nouvelle-Calédonie en 2010. Ce sont les Canaries qui affichent le plus haut niveau de développement humain, celui-ci étant finalement proche de celui de la Guadeloupe (à 6 % près). La situation de Madère est intermédiaire, similaire à celle de la Martinique.

Petit ou grand écart avec la métropole : 12 % ou 20 ans de retard ?

Les IDH des territoires ultramarins (0,779 en moyenne en 2010) sont tous inférieurs à celui de la France métropolitaine (0,883). Mais comment juger de cet écart apparent de développement (qui porte ici sur 0,104 point d'indice) ? Les réponses s'avèrent assez contrastées suivant la méthode de comparaison utilisée.

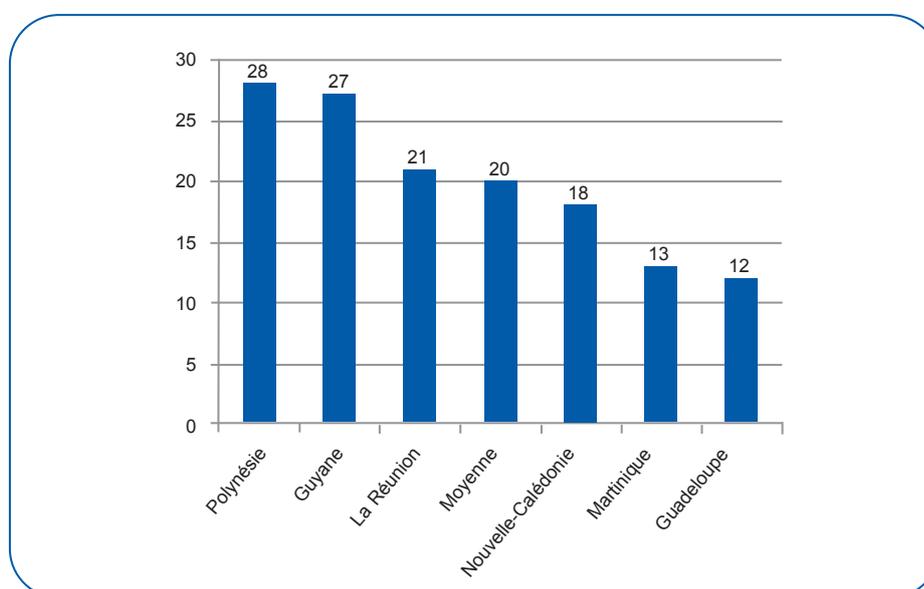
- En termes relatifs, les écarts d'IDH avec la métropole semblent faibles en première analyse : moins de 12 % en moyenne en 2010³. Bien sûr, ce calcul sur les moyennes a tendance à « écraser » les différences, qui sont plus sensibles entre la Polynésie et la métropole (17 %) qu'entre la Guadeloupe et la métropole (moins de 7 %). Un changement d'échelle, au niveau de la France métropolitaine cette fois-ci, réduit les écarts de développement entre les géographies. Dans cette comparaison départementale des IDH, la Guadeloupe figure à côté du Pas-de-Calais (à 3 % d'écart d'IDH) et à 5 % de l'Yonne. En revanche, les retards de la Polynésie, de La Réunion, de la Guyane par rapport au département métropolitain le moins favorisé sont légèrement plus prononcés (de l'ordre de 10 à 13 %, mais seulement de 7 % pour la Nouvelle-Calédonie).

³ Ecart entre la moyenne arithmétique des IDH des DFA, de La Réunion, de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie avec celui de la métropole. En l'absence de données statistiques, les autres territoires ne peuvent être inclus.

- Cette appréciation des écarts d'IDH en termes relatifs (par rapport à celui de la métropole ou des autres départements français) peut comporter néanmoins un biais en raison de la très faible dispersion de l'indicateur imputable à sa méthode de calcul⁴. Une méthode rétrospective peut atténuer ces difficultés. Elle conduit à estimer l'époque à laquelle la France métropolitaine avait atteint, dans le passé, le niveau de développement actuel qui prévaut dans les DCOM. Ainsi, l'IDH de la Guadeloupe en 2010 serait celui de la France métropolitaine de 1998. Le

« retard » de cette géographie antillaise serait donc d'une douzaine d'années. Il est nettement plus important ailleurs (et plutôt de l'ordre d'une génération) : 27 ans en Guyane, 21 ans de retard à La Réunion, 28 ans en Polynésie (toujours par rapport à la métropole ; cf. graphique 2). Faute de statistiques disponibles, il n'est pas possible d'apprécier cet écart dans toutes les géographies. Notons toutefois que le niveau de développement de Mayotte, en 2005, n'était guère différent de celui de la Guyane de la fin des années 1980.

Graphique 2. Nombre d'années de retard de développement par rapport à la métropole



Source : calculs DME.

Des performances sociales élevées qui compensent un retard de développement économique

A l'échelle mondiale, les pays plus économiquement développés sont ceux qui affichent aussi le plus haut niveau de développement social. Cependant, cette « évidence » ne se vérifie pas dans les géographies ultramarines, où ces deux dimensions ne sont pas clairement corrélées. En effet, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie et des deux dépendances de la Guadeloupe (Saint-Martin et Saint-

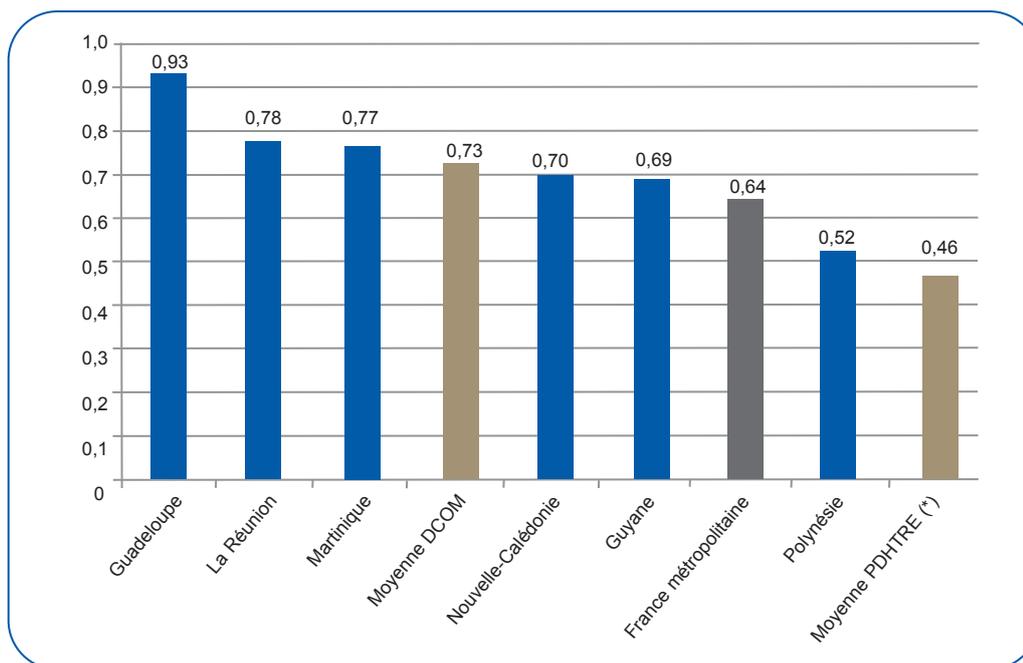
Barthélemy), la valeur de l'IDH dans les DCOM est « tirée » à la hausse par sa dimension sociale et à la baisse par les performances économiques (revenu par tête). Plus précisément, ces performances sociales doivent beaucoup aux valeurs élevées de l'index de la santé (espérance de vie) plutôt qu'à celles de l'éducation : dans le domaine de la santé, l'écart moyen avec la métropole était de l'ordre de 5 % seulement en 2010, alors qu'il était de 25 % en matière d'éducation.

⁴ Les comparaisons par rang de classement ne sont guère plus satisfaisantes et ne renseignent qu'imparfaitement sur l'ampleur des écarts de développement entre les pays figurant dans une même catégorie (ici celle des pays à développement humain très élevé ou élevé).

Toutes les géographies présentent un retard de développement économique, plus (comme en Guyane ou en Polynésie) ou moins (comme en Nouvelle-Calédonie) prononcé, avec la métropole. L'analyse montre que ces retards (que l'on a pris de soin de mesurer en éliminant les différences de niveau de prix) s'expliquent en premier lieu par des écarts de productivité apparente du travail par rapport à la

métropole. Ceux-ci sont importants, notamment à Mayotte (-60 %), en Polynésie (-40 %) ou encore en Guyane (-30 %). Dans les DFA et à La Réunion, les écarts de revenu par habitant avec la métropole s'expliquent avant tout par le chômage massif qui touche ces départements (et qui prive un nombre important d'actifs de revenus salariés).

Graphique 3. Taux de croissance annuel moyen de l'IDH de 1990 à 2010 (en %)



* PDHTRÉ : pays à développement humain très élevé.

Source : PNUD (2011).

Un progrès social plus rapide que la croissance économique

Une tendance lourde à la réduction des écarts de développement avec la métropole

La progression de l'IDH de l'ensemble de l'outre-mer français (0,7 % l'an entre 1990 et 2010, cf. graphique 3)⁵ a été supérieure, tant à celle de la France métropolitaine (0,64 % de croissance annuelle moyenne au cours des vingt dernières années) qu'à la moyenne des pays à développement humain très élevé (0,46 % l'an), de sorte que les écarts de développement par rapport à ces deux références ont eu plutôt tendance à se réduire sur longue période. Seule la Polynésie semble échapper à ce constat.

Une croissance de l'IDH plutôt tirée par le social que par l'économique

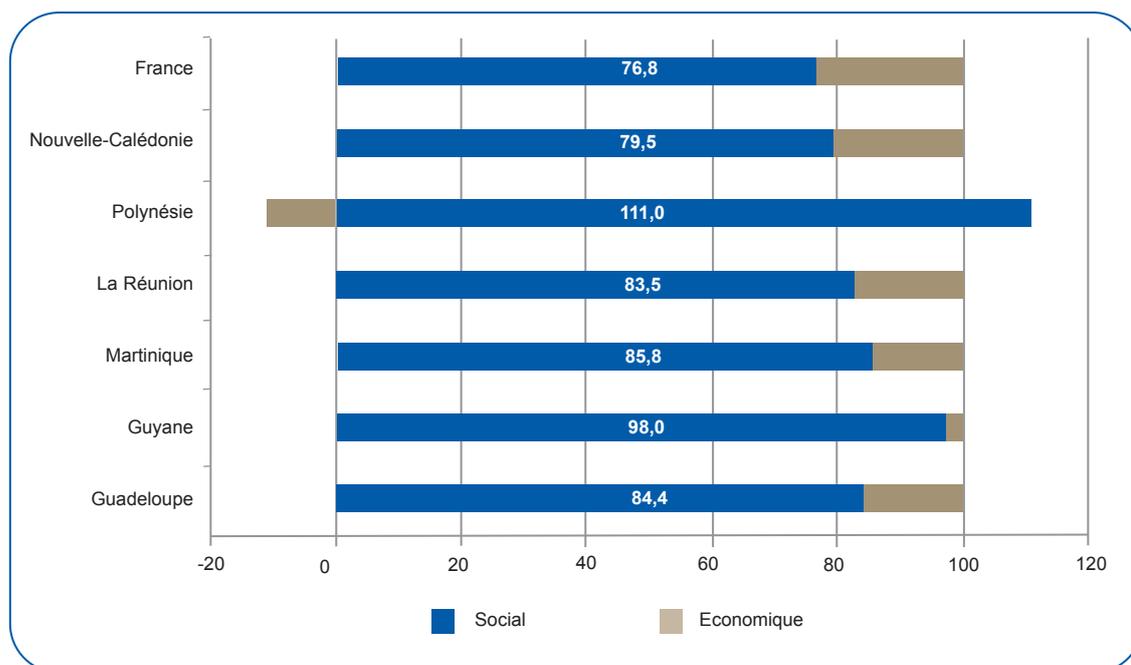
Au cours des vingt dernières années, dans les géographies ultramarines, la croissance de l'IDH a été majoritairement « tirée » par l'amélioration des performances sociales (en France métropolitaine aussi, comme le montre le graphique 4). Ce progrès social est dû, d'une part, à l'amélioration des conditions de vie des populations, qui s'est traduite par une augmentation très sensible de l'espérance de vie (près de dix années de vie supplémentaires en Guyane et plus de six dans la plupart des autres géographies). Les progrès dans le domaine éducatif ont également contribué à

⁵ L'analyse diachronique présentée dans cette section ne concerne que les géographies pour lesquelles les données nécessaires au calcul de l'IDH étaient disponibles sur longue période (1990-2010) : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Polynésie et Nouvelle-Calédonie. Des calculs partiels ont pu être effectués pour Mayotte sur la période 2001-2005.

l'amélioration des performances sociales ; c'est particulièrement le cas en Guadeloupe, où les écarts avec la métropole ont été réduits de moitié en 20 ans. (Ces progrès dans le domaine éducatif sont moins tangibles dans les autres

DCOM.) A l'exception de la Nouvelle-Calédonie, et éventuellement de La Réunion, le progrès économique apparaît dans les autres géographies ultramarines comme le « parent pauvre » du développement humain.

Graphique 4. Contribution des dimensions économiques et sociales à la croissance de l'IDH, sur la période 1990-2010 (en %)



Note : la croissance de l'IDH de la Guyane s'explique à hauteur de 98,2% (barre bleue) par l'augmentation de son indice de développement humain non monétaire (indice combiné éducation et santé).

Source : calculs DME.

Tableau 1. Données statistiques

	Guadeloupe	Saint-Barthélemy	Saint-Martin	Guyane	Martinique	La Réunion	Saint-Pierre-et Miquelon	Mayotte	Polynésie	Nouvelle-Calédonie	Wallis-et-Futuna	France (a)
Population 2010 (milliers)	403.4	8.9	37.2	229.0	394.2	821.1	6.2	200.7	269.0	248.7	12.8	62 784.4 (b)
RNB 2010 (M EUR)	8 736	168 (c)	399 (c)	3 406	8 431	14 742	151 (f)	872 (d)	4 937	7 238	169 (d)	1931384 (e)
RNB/hab. 2010 en \$2005 PPA	20 494	19 141 (c)	14 972 (c)	13 658	20 037	17 331	14 850 (f)	6 234 (d)	14 131	24 754	19 874	30 105 (b)
IDH (h)												
1990	0.683			0.644	0.698	0.662			0.665	0.686		0.777
2000	0.769	0.688 (c)	0.702 (c)	0.711	0.771	0.722	0.759 (f)	0.635 (g)	0.734	0.746		0.846
2010	0.822			0.740	0.814	0.774	0.762 (m)	0.637 (d)	0.737	0.789	0.763 (d)	0.883
IR (h) (i)												
1990	0.699			0.698	0.711	0.684			0.734	0.724		0.787
2000	0.734	0.753 (c)	0.712 (c)	0.683	0.734	0.706		0.573 (g)	0.723	0.745		0.811
2010	0.762			0.704	0.759	0.738	0.708 (m)	0.592 (d)	0.709	0.789	0.758 (d)	0.817
IDH non monétaire (h) (j)												
1990	0.675			0.619	0.853	0.652			0.633	0.688		0.792
2000	0.788	0.659 (c)	0.696 (c)	0.726	0.880	0.729	0.770	0.666	0.739	0.747		0.861
2010	0.854			0.758	0.898	0.792	0.801	0.671 (n)	0.752	0.788	0.790	0.918
Indice Santé (h) (k)												
1990	0.856			0.784	0.889	0.844			0.808	0.793		0.895
2000	0.909	0.903 (c)	0.903 (c)	0.875	0.919	0.869	0.909	0.810	0.853	0.863		0.931
2010	0.949			0.930	0.970	0.934	0.942	0.880	0.890	0.886	0.856	0.968
Indice éducation (h) (l)												
1990	0.553		0.471	0.488	0.537	0.504	0.578		0.496	0.562		0.701
2000	0.684	0.484	0.539	0.602	0.680	0.612	0.652	0.548	0.640	0.646	0.683 (d)	0.797
2010	0.769	0.488	0.537	0.618	0.731	0.672	0.680	0.532 (n)	0.635	0.702	0.730	0.870

Note :

(a) France métropolitaine

(b) Source PNUD (2011)

(c) Données de l'année 1999

(d) Données de l'année 2005

(e) PIB, source Fonds monétaire international (FMI) (2011)

(f) Données de l'année 2004

(g) Données de l'année 2007

(h) Source : calculs DME et PNUD (2011) pour la France métropolitaine

(i) Indice dimensionnel de RNB (dimension « niveau de vie décent ») de l'IDH

(j) Indice composite de santé et d'éducation

(k) Indice dimensionnel d'espérance de vie (dimension Santé et longévité de l'IDH)

(l) Indice dimensionnel d'éducation (dimension Instruction de l'IDH)

(m) Données de l'année 2008

(n) Données de l'année 2007

Introduction

Un outil de mesure du développement des territoires ultramarins

Les travaux engagés depuis plusieurs années, tant par les instituts de la statistique (INSEE, ISPF, ISEE) que dans le cadre du partenariat CEROM, ont renforcé de manière considérable la connaissance des économies et des sociétés ultramarines. La plupart de ces géographies dispose aujourd'hui d'un système de comptabilité régionale qui n'a pas son équivalent en France métropolitaine. Pourtant, les indicateurs permettant de comparer les niveaux de développement respectifs de ces géographies font encore largement défaut. Dans ces conditions, les analyses comparatives sont souvent contraintes à n'appréhender ces économies qu'au travers de leur PIB par habitant. Or, cette grille de lecture s'avère assez grossière pour plusieurs raisons :

- en ne tenant pas compte des écarts de prix, les produits intérieurs bruts (PIB) par habitant majorent, et parfois de manière substantielle, le niveau de vie réel (pouvoir d'achat moyen) des populations ultramarines ;
- pour autant, le choix du PIB (plutôt que du revenu national brut [RNB]) a tendance à minorer le montant des revenus dont disposent ces économies ;
- enfin, la mesure du niveau de développement au travers du PIB, voire même du RNB, est fortement réductrice car la valeur de ces agrégats ne rend compte que très imparfaitement des performances sociales, notamment en matières d'éducation et de santé.

L'indice de développement humain (cf. encadré 1) présente, quant à lui, l'avantage d'intégrer dans un indicateur synthétique ces deux dimensions : économique d'une part (au travers du RNB par habitant à parité des pouvoirs d'achat [PPA]) ; sociale d'autre part (au travers d'un indice composite en matière d'éducation et de santé).

Ce rapport vise deux objectifs principaux :

- calculer l'IDH pour chaque DOM, COM ainsi que pour la Nouvelle-Calédonie. Ces IDH sont évalués selon la dernière méthodologie du PNUD sur la période 1990-2010 (dans la mesure des disponibilités statistiques) ;
- évaluer et expliquer les écarts de développement :
 - entre les géographies ultramarines ;
 - entre ces géographies et la France métropolitaine (niveaux national et départemental) ;
 - avec les pays limitrophes (analyse régionale) ;
 - avec les autres RUP espagnoles et portugaises.

Cette analyse est menée, selon les géographies, de manière synchronique (en coupe instantanée, cf. partie 1) puis diachronique (évolution des écarts sur longue période, partie 2).

Encadré 1. IDH : l'intégration des dimensions économique et sociale

L'IDH est un indicateur conçu par le PNUD afin d'évaluer de manière synthétique le niveau de développement humain de chaque pays. Il permet de classer les nations en quatre grandes catégories selon leur score : pays à développement humain « très élevé », « élevé », « moyen » et « faible ». Pour ce faire, il intègre les dimensions économique et sociale du développement.

La dimension économique

Extrait de PNUD (2011) :

« Le revenu national brut s'exprime habituellement en valeur actuelle. Pour qu'il puisse être comparé dans le temps, nous convertissons le RNB en termes constants : pour cela, nous prenons la valeur nominale du RNB par habitant en parité du pouvoir d'achat (PPA) pour l'année de référence (2005)⁶, et nous construisons une série temporelle à l'aide du taux de croissance de la valeur réelle du RNB par habitant, tel qu'indiqué par le rapport de la valeur actuelle du RNB par habitant en devise locale sur le déflateur du PIB.

Les parités de pouvoirs d'achat officielles sont données par le Programme de comparaison internationale (PCI), qui recueille périodiquement des milliers de prix de biens et services analogues dans un grand nombre de pays. Le dernier cycle d'exercice date de 2005 et englobe 146 pays. La Banque mondiale produit les estimations annuelles entre les chiffres de référence du PCI, en fonction de l'inflation relative aux États-Unis. Étant donné que d'autres organisations internationales (parmi lesquelles la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) définissent leur année de référence en fonction des références du PCI, nous faisons de même. Pour obtenir la valeur du revenu pour 2011, nous appliquons les taux de croissance du PIB projetés par le FMI (basés sur une croissance en termes constants) aux valeurs les plus récentes du RNB. Le FMI calcule ses projections des taux de croissance en devises locales et à prix constants, et non en termes de parité du pouvoir d'achat. Cela évite de mélanger les effets de la conversion en PPA à ceux de la croissance réelle de l'économie. »

La dimension sociale

L'IDH cherche à appréhender trois dimensions du développement au travers de différents indicateurs :

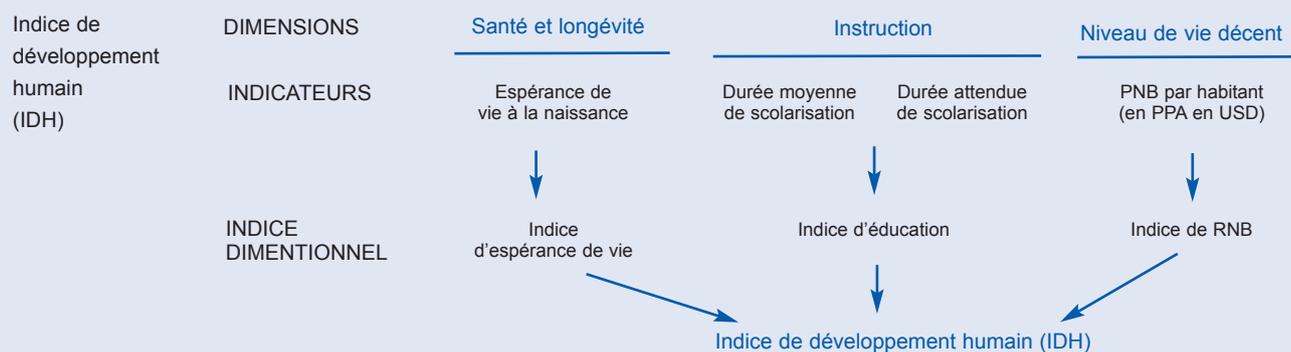
- la dimension « santé et longévité » est évaluée à partir de l'espérance de vie à la naissance ;
- la dimension « instruction » est appréhendée au travers de la comparaison entre la durée moyenne de scolarisation et sa durée attendue (pour achever un cycle complet du niveau 1 à 6 de la classification internationale type de l'éducation [CITE]) ;
- enfin, la dimension « niveau de vie décent » est mesurée au travers du RNB par habitant exprimé en dollars constant de 2005 à PPA.

⁶ Le PNUD calcule le RNB en USD constant de 2005. Il le fait en utilisant le taux de croissance du PIB réel projeté par le FMI (cf. FMI, 2011). Or, ce taux de croissance n'est pas un taux calculé sur une base 2005 mais un indice chaîne (par rapport aux prix de l'année précédente). Nous faisons ici de même (même si, formellement, il s'agit d'une erreur). Les conséquences de cette erreur sur l'IR et l'IDH sont faibles (cf. 2.7 en annexe).

Les indicateurs représentatifs de chacune de ces composantes sont transformés en indices dimensionnels afin d'être bornés entre 0 et 1. Les valeurs maximale et minimale de chaque indice sont établies par comparaisons internationales.

L'IDH est défini alors comme la moyenne géométrique des trois indices dimensionnels représentatifs des trois dimensions du développement humain. Le schéma ci-dessous résume cette démarche.

Schéma 1. IDH : les trois dimensions du développement



Source : PNUD (2011).

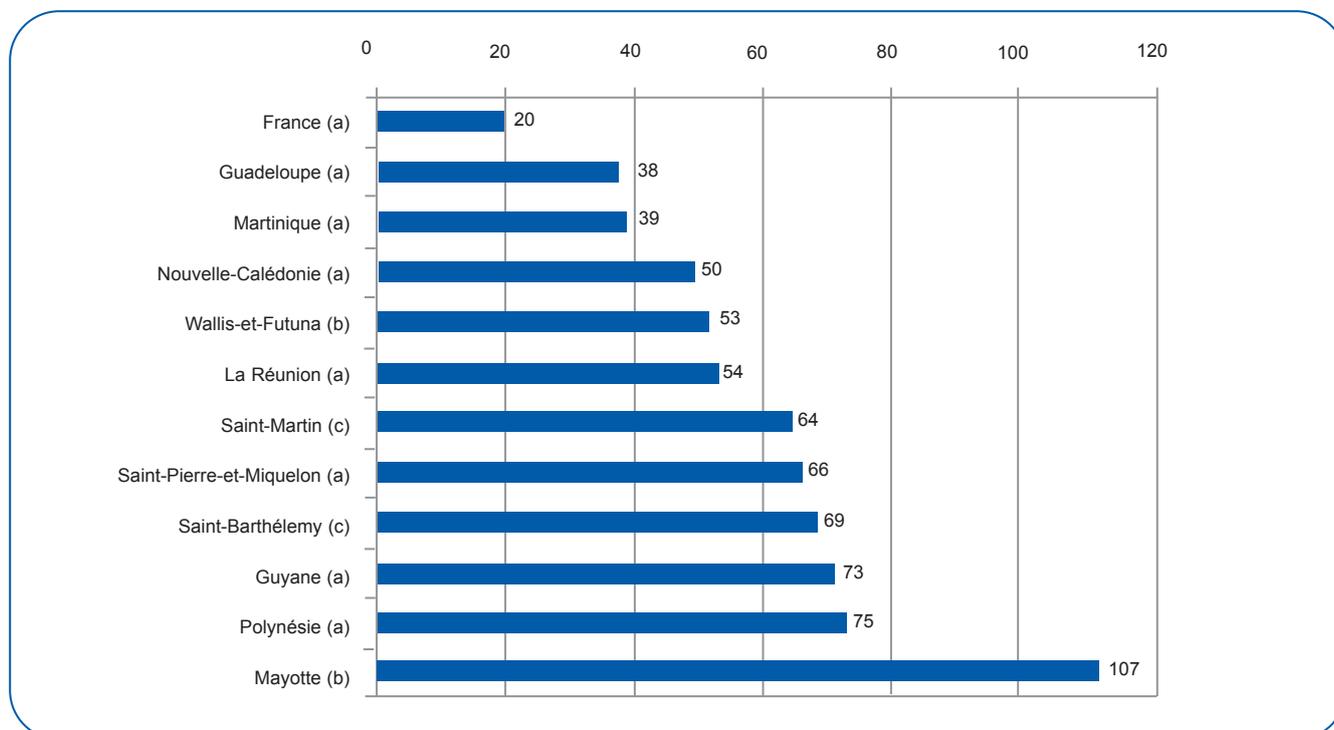
1. Une analyse en statique comparative : des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé

1.1. Les DCOM figurent parmi les pays les plus développés de la planète

Le niveau de développement humain (mesuré par l'IDH) atteint par les DCOM en 2010 les plaçait parmi les 40 % des pays les plus développés de la planète. Pour autant, les géographies ultramarines françaises ne constituent pas un groupe homogène au regard de leur IDH (cf. graphique 5). Si la Guadeloupe (premier territoire ultramarin par la valeur de son IDH), la Martinique ou encore la Nouvelle-Calédonie

figuraient dans le cercle étroit des pays à développement humain « très élevé », les autres DCOM relevaient du groupe à niveau de développement humain « élevé » (et plutôt dans la strate supérieure de cette catégorie). Un seul département français (Mayotte) figurait, en 2005, dans le groupe des pays à développement humain « moyen ».

Graphique 5. Classement à l'IDH de la France métropolitaine et des DCOM (rang mondial ; dernière année connue)



Note : (a) rang à l'année 2010 ; (b) rang à l'année 2005 ; (c) rang à l'année 2000.

Source : calculs DME, voir notices techniques en annexe.

Tableau 2. Valeur de l'IDH des géographies ultramarines et classement par rang mondial

	2010		2005		2000	
	IDH	Rang	IDH	Rang	IDH	Rang
Guadeloupe	0,822	38	0,795	37	0,769	41
Saint-Martin (b)					0,702	64
Saint-Barthélemy (b)					0,688	69
Martinique	0,814	39	0,793	39	0,771	39
Guyane	0,740	73	0,721	72	0,711	60
La Réunion	0,774	54	0,749	57	0,722	55
Mayotte			0,637	107	0,635 (c)	88
Saint-Pierre-et-Miquelon	0,762 (a)	66	0,761	53		
Nouvelle-Calédonie	0,789	51	0,767	48	0,747	50
Wallis-et-Futuna			0,763	52		
Polynésie française	0,737	77	0,747	60	0,736	52
France métropolitaine	0,883	20	0,869	17	0,846	17
IDH seuil pays à niveau d'IDH très élevé	0,780		0,748		0,736	
IDH seuil pays à niveau d'IDH élevé	0,697		0,673		0,646	

Source : Calculs DME, voir notices techniques en annexe. Notes : (a) données 2008 ; (b) données 1999 ; (c) donnée 2001.

1.2. Des îlots de développement au sein de leur environnement régional

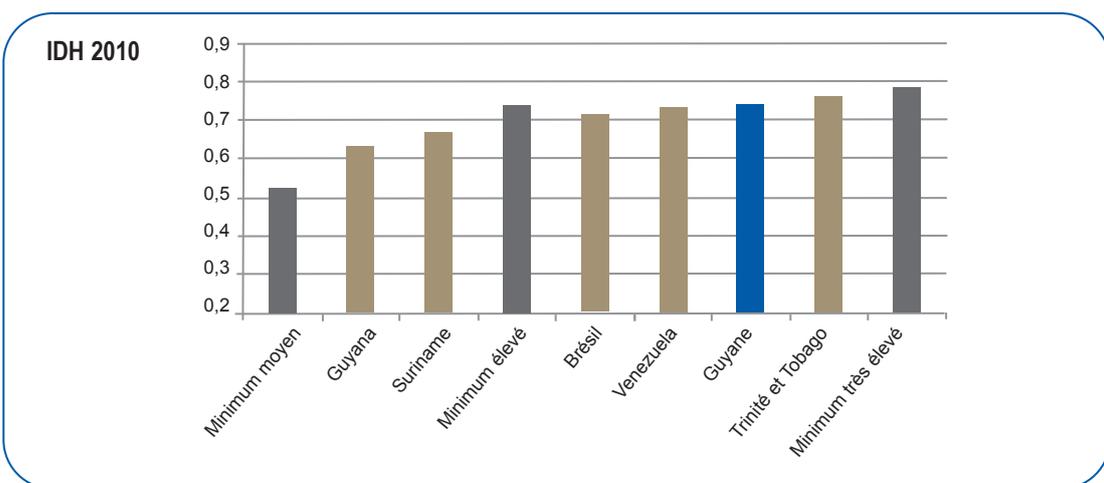
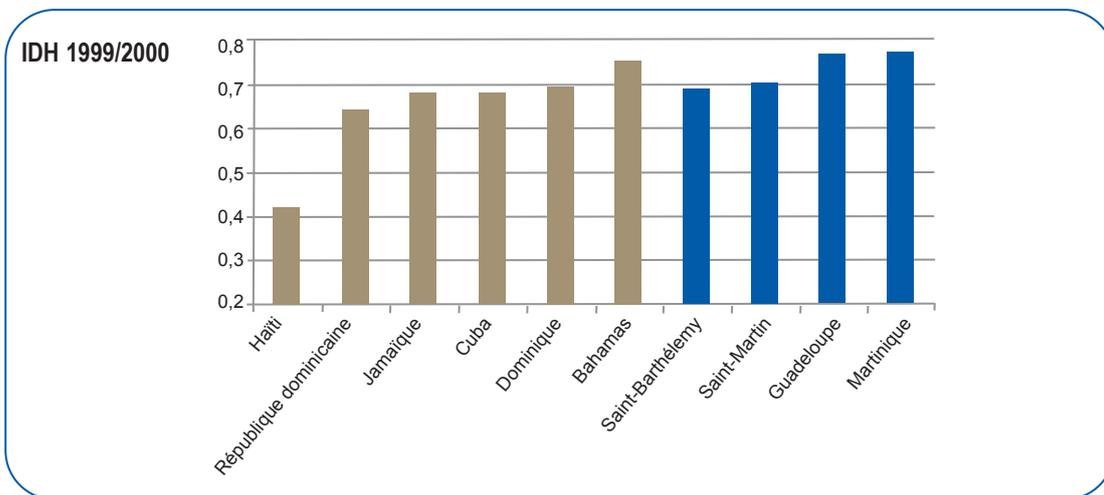
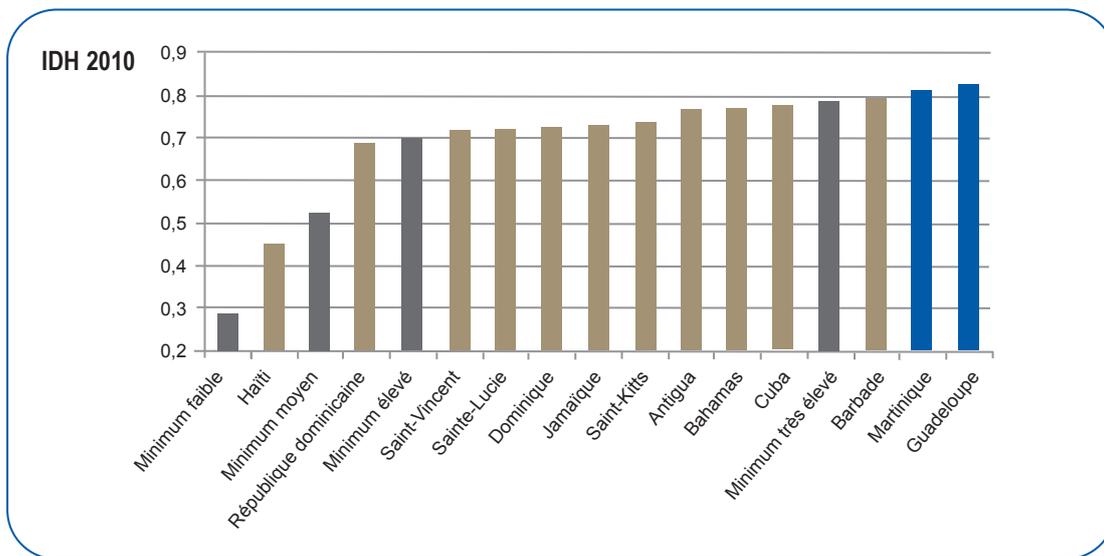
A l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, situé à proximité du continent nord-américain, les territoires français d'outre-mer possèdent un niveau de développement humain bien supérieur à celui prévalant dans leur environnement régional.

La Guadeloupe et la Martinique sont, avec la Barbade, les seules îles de la Caraïbe à figurer, en 2010, dans la catégorie des pays à développement humain très élevé (cf. graphique 6). L'écart de développement entre les deux DOM et les nations à niveau de développement élevé est de l'ordre de 10 %, mais il est d'environ 1 à 2 avec Haïti. En 1999-2000, Saint-Barthélemy et Saint-Martin affichaient un niveau de

développement humain comparable à celui de la Dominique ; la Guadeloupe et la Martinique possédaient déjà le plus haut niveau de développement humain de la région (cf. graphique 7).

Si la Guyane apparaît comme le DFA le moins développé, ses performances la placent néanmoins bien devant ses proches voisins. L'écart de développement avec le Suriname est de 10 % ; il est de 3 % avec le Brésil (mais certainement beaucoup plus avec l'Etat fédéré de l'Amapa frontalier, qui figure parmi les moins favorisés du pays).

Graphiques 6, 7 et 8. IDH régionaux (2010 et 1999/2000)



■ IDH des DOM/COM ■ IDH des pays voisins des DOM/COM ■ Valeur-seuil des IDH par catégorie

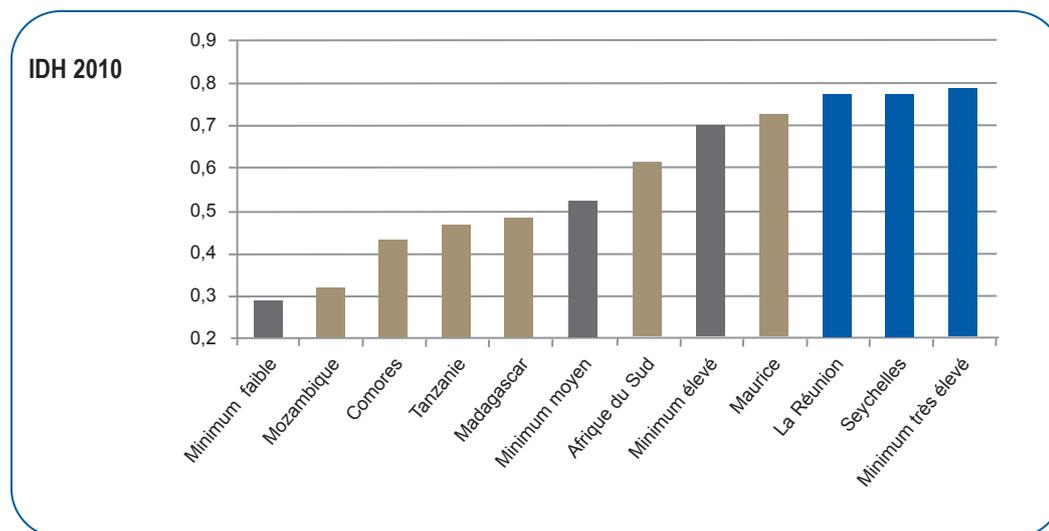
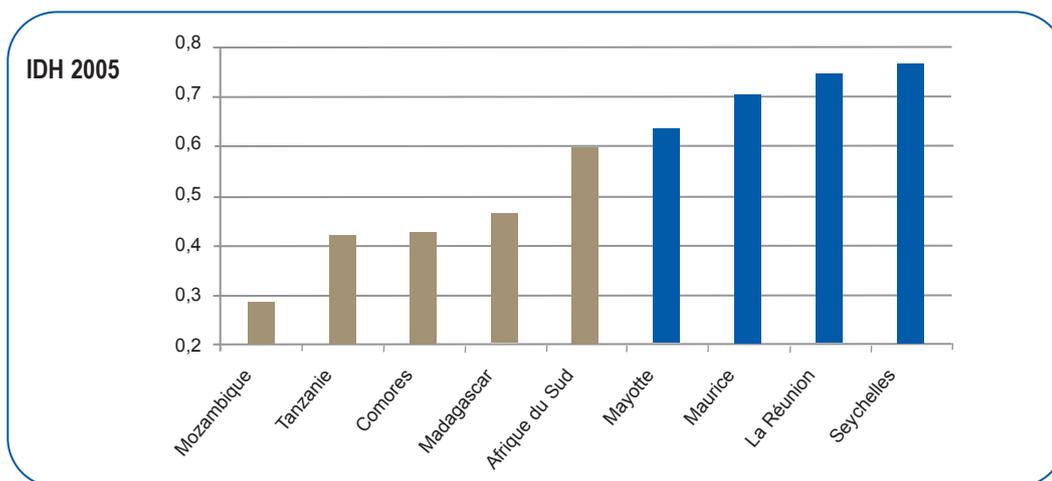
Sources : PNUD (2011) et calculs DME pour les DOM/COM.

1. Une analyse en statique comparative : des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé

Les écarts de développement sont également importants entre les îles françaises de l’océan Indien et leur hinterland. En 2010, La Réunion était la seule géographie avec les Seychelles et Maurice à figurer dans la catégorie des pays à développement humain élevé. L’IDH de Mayotte n’est pas

disponible pour cette année, mais sa situation en 2005 (cf. graphique 9) montre cependant que son niveau de développement était déjà supérieur, à l’époque, à celui de l’Afrique du Sud et 50 % plus élevé que celui des Comores.

Graphiques 9 et 10. IDH régionaux (2005 et 2010)



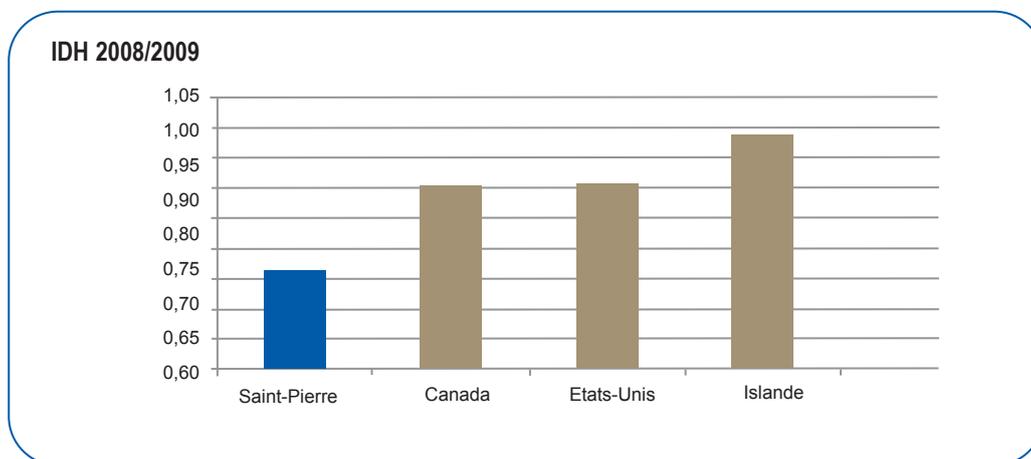
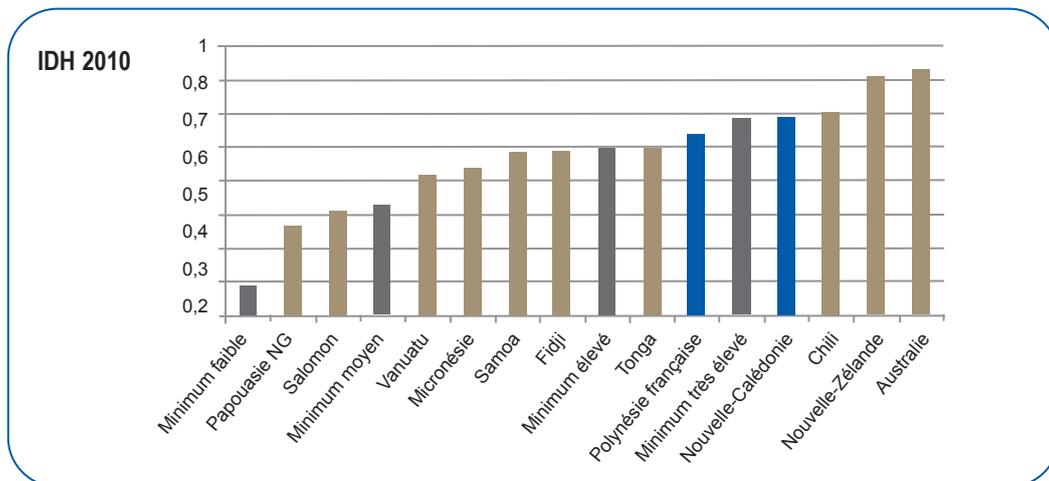
■ IDH des DOM/COM ■ IDH des pays voisins des DOM/COM ■ Valeur-seuil des IDH par catégorie

Sources : PNUD (2011) et calculs DME pour les DOM/COM.

La situation des territoires français du Pacifique ainsi que de Saint-Pierre-et-Miquelon diffère de celle de la Caraïbe ou de l’Océan Indien en raison de leur proximité avec des pays développés de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE ; Australie et Nouvelle-Zélande dans le premier cas, Etats-Unis et Canada dans le

second ; cf. graphique 12). Des écarts sensibles de développement subsistent néanmoins avec les autres pays de la région. Ils sont, par exemple, de plus de 30 % entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu et de 7 % entre Fidji et la Polynésie française (cf. graphique 11).

Graphiques 11 et 12. IDH régionaux (2008-2009 et 2010)



■ IDH des DOM/COM ■ IDH des pays voisins des DOM/COM ■ Valeur-seuil des IDH par catégorie

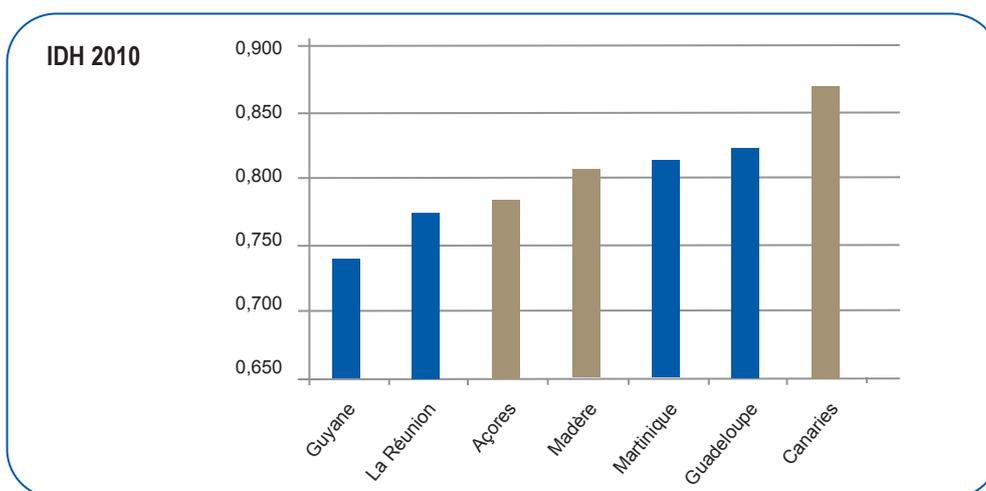
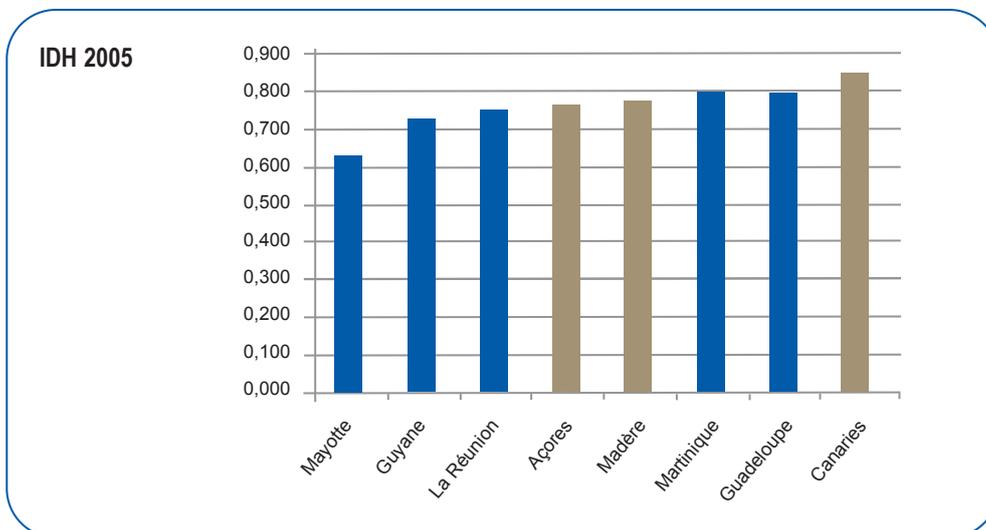
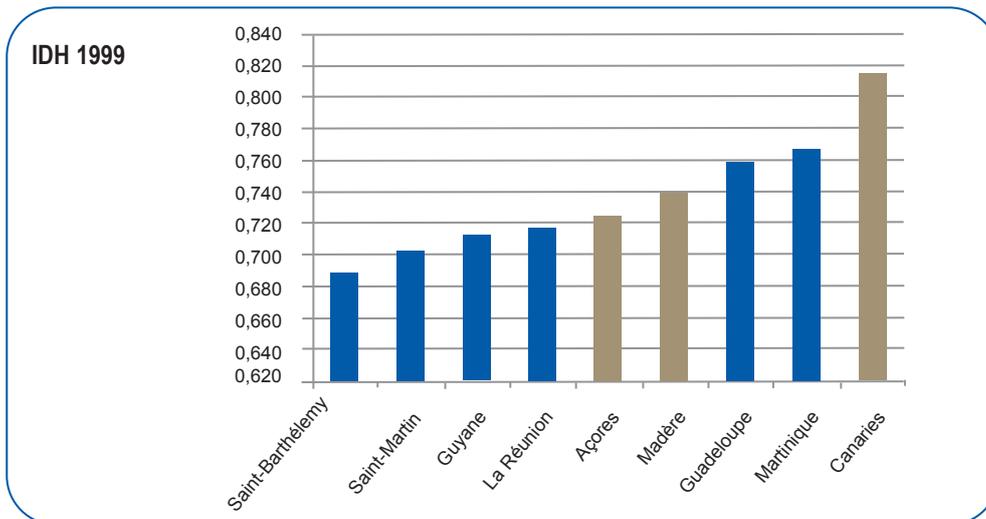
Sources : PNUD (2011) et calculs DME pour les DOM/COM.

1.3. Peu de différences entre les territoires ultramarins espagnols, français et portugais

En 2010, le niveau de développement des RUP portugaises (Açores et Madère) et espagnole (Canaries) était assez proche de celui des DCOM français. L'IDH des Açores (la moins développée de toutes les RUP ibériques) était proche de celui de la Nouvelle-Calédonie et supérieur à celui de La Réunion (cf. graphiques 13, 14 et 15). Ce sont les Canaries qui possèdent le plus haut niveau de développement humain. L'écart de développement (en sa faveur) avec la Guadeloupe est de 6 %. La situation de Madère est intermédiaire, proche

de celle de la Martinique. Au total, les écarts de développement sont à peu près similaires entre les DCOM français et les RUP espagnole et portugaises. Ainsi, en 2010, la différence entre la géographie la plus développée de l'espace ultramarin français (la Guadeloupe) et la moins favorisée (Polynésie) est comparable (12 %) à celle prévalant au sein des RUP ibériques (15 % entre les Açores et les Canaries).

Graphiques 13, 14 et 15. IDH régionaux (1999, 2005 et 2010)



■ IDH des DOM/COM

■ IDH des RUP portugaises et espagnoles

Sources : PNUD (2011) et calculs DME pour les DOM/COM.

1.4. Des écarts de développement avec la France métropolitaine délicats à mesurer

Les IDH des territoires ultramarins (0,779 en moyenne en 2010) sont tous inférieurs à celui de la France métropolitaine (0,883)⁷. Mais comment juger de cet écart apparent de développement (qui porte ici sur 0,104 point d'indice) ? Les réponses s'avèrent assez contrastées suivant la méthode de comparaison utilisée (cf. encadré 2).

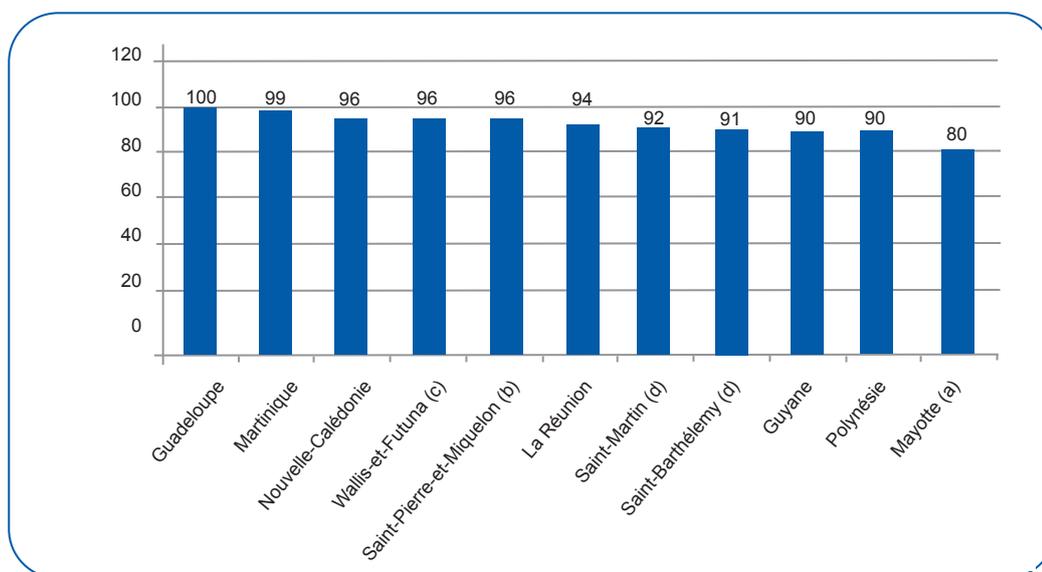
1.4.1. Des écarts de développement relatifs assez faibles tant au sein des géographies ultramarines qu'avec la France métropolitaine

Les géographies ultramarines ont en commun de nombreuses caractéristiques comme l'éloignement de la métropole, l'insularité ou encore la faible taille de leur marché intérieur. Partageant largement un même modèle de croissance⁸, leurs performances économiques et sociales mesurées au travers de l'IDH apparaissent finalement assez proches. Comme le montre le graphique 16, les écarts d'IDH entre la Guadeloupe (performance la plus élevée) et Mayotte (la plus faible)

sont de 20%, et les différences avec les autres géographies sont plutôt comprises entre 5 et 10 %.

Relativement homogènes quant à leur niveau de développement, les géographies ultramarines françaises, avec un IDH moyen de 0,779 en 2010⁹, apparaissent toutes en retard de développement par rapport à la France métropolitaine (IDH = 0,883). Ce retard est toutefois assez faible (il était de l'ordre de 14 % en 2010). Bien sûr, ce calcul sur les moyennes a tendance à « écraser » les différences. Celles-ci sont effectivement plus sensibles entre la Polynésie et la métropole (18 %) qu'entre la Guadeloupe et la métropole (7 %). Ce constat est, reconnaissons-le, sinon contre-intuitif, du moins en décalage avec certains discours convenus. La décomposition de l'IDH entre ces différents éléments constitutifs apporte des éléments d'explication à cette proximité des niveaux de développement entre la métropole et l'outre-mer, alors même que les écarts de richesse par habitant sont importants en termes nominaux.

Graphique 16. Ecarts de développement entre les DCOM (base 100 = Guadeloupe)



Note : données 2010 sauf : (a) donnée 2005; (b) donnée 2008 ; (c) donnée 2005 ; (d) données 1999.

Source : calculs DME, voir notices techniques en annexe.

⁷ Moyenne arithmétique des IDH des DFA, de La Réunion, de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie.

⁸ Cf. DME (2007) repris in CEROM (2008).

⁹ Moyenne arithmétique des IDH des DFA, de La Réunion, de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie.

Un changement d'échelle, au niveau de la France métropolitaine cette fois-ci, renforce encore ce constat en réduisant les écarts de développement entre les géographies. Si tous les DCOM affichent un IDH inférieur à celui du département métropolitain le moins favorisé (Pas-de-Calais), l'écart d'IDH entre la moyenne des départements métropolitains hors région parisienne (estimée à 0,871 en 2010) et la moyenne des DCOM (0,779) demeure relativement faible (de l'ordre de 10 %).

Dans cette comparaison départementale des IDH, l'écart de développement entre la Guadeloupe et le Pas-de-Calais n'est que de 3 %. Les retards de la Polynésie, de la Guyane, de La Réunion ou encore de la Nouvelle-Calédonie par rapport au département métropolitain le moins favorisé sont légèrement plus prononcés (respectivement 13, 13, 10 et 7 %).

1.4.2. Les biais de l'analyse en termes d'écarts relatifs ou de classement

L'appréciation des écarts de développement entre deux espaces au moyen de leur différence relative d'IDH peut comporter des biais, en raison même de la concentration de la distribution des IDH. Les comparaisons par rang illustrent ce phénomène statistique : si seulement 8 % d'écart relatif sépare effectivement la Guadeloupe de la Haute-Garonne, cette dernière figure en cinquième position dans le classement métropolitain alors que la première occupe la 97^e place (ici sur 102 entités géographiques classées).

Le tableau 3 présente l'écart de rang mondial prévalant, en 2010, entre les territoires ultramarins et la France métropolitaine (première colonne) ou avec la France des provinces (moyenne des départements métropolitains hors région parisienne, seconde colonne).

Tableau 3. Ecart de rang de classement par rapport à la France (2010)

	France métropolitaine (ensemble)	France des provinces (*)
Guadeloupe	18	14
Guyane	53	49
Martinique	19	15
La Réunion	34	30
Nouvelle-Calédonie	31	27
Polynésie française	57	53

Note : En 2010, la Guadeloupe figurait à la 38^e position mondiale et la France métropolitaine à la 20^e, soit un écart de 18 places (colonne 1). Toujours en 2010, la Guadeloupe figurait en 38^e position mondiale et la France des provinces (hors région parisienne) à la 24^e, soit un écart réduit, de 14 places (colonne 2).
* départements métropolitains hors région parisienne.

Source : calculs DME.

Si l'évaluation des écarts de développement à partir du rang de classement mondial permet de mieux tenir compte de la concentration de la distribution des IDH, cette méthode présente aussi de sérieuses limites.

Tout d'abord, un écart de rang ne reflète pas nécessairement un écart de développement mesuré par l'IDH. Ainsi, une place seulement sépare la Norvège (en tête du palmarès mondial) de l'Australie (en deuxième position). L'écart d'IDH entre ces deux pays est de 0,012 point d'indice. De même, l'Autriche (19^e position mondiale) et la France (20^e) ne sont séparées

que d'une place, mais la différence d'indice entre les deux pays n'est que de 0,001, soit dix fois moins qu'entre les deux leaders mondiaux. Par ailleurs, si faire le constat que les écarts d'IDH entre la France métropolitaine et la Polynésie sont à peu près du même ordre qu'entre la France et l'Albanie peut constituer un *benchmark* à peu près lisible, relever que l'écart entre la France et la Guadeloupe est similaire à celui qui sépare la France du Qatar ne renseigne réellement que les économistes spécialistes du monde arabe. Enfin, l'introduction d'espaces infranationaux (comme les DCOM) dans un classement mondial introduit un biais supplémentaire. En toute

rigueur, la prise en compte des territoires ultramarins devrait s'accompagner en effet d'un travail similaire sur toutes les géographies nationales (ainsi l'IDH des Etats-Unis devrait faire

place à celui des 50 Etats de la fédération). Il n'est pas tout à fait certain alors que les DCOM français continueraient de figurer parmi les nations les plus développées.

Encadré 2. Un IDH décidément très difficile à interpréter

Le choix opéré par le PNUD de calculer l'IDH à partir d'indices dimensionnels permet de « normaliser » les indices d'espérance de vie, d'éducation et de RNB dans des valeurs comprises entre 0 et 1. L'IDH étant la moyenne géométrique de ces trois indices, il est lui-même compris entre 0 et 1. Mais, ce choix technique n'est pas sans poser problème. Il conduit en effet mécaniquement à minimiser l'impact des variations des indicateurs sur la valeur de l'indice correspondant et, partant, sur la valeur de l'IDH. La simulation présentée ci-dessous permet d'illustrer cette limite à travers l'exemple de la Nouvelle-Calédonie.

En 2010, le RNB par habitant (en USD constant à PPA) de la Nouvelle-Calédonie s'élevait à 24 754. Son indice de revenu (IR) était de 0,789 et la plaçait en 33^e position mondiale, soit une dizaine de places derrière la France. Son IDH était aussi de 0,789 (51^e position mondiale) avec un indice de développement non monétaire (combinant les deux indices sociaux) de même valeur. Ces données de base figurent sur la première ligne du tableau 4.

On procède alors à une simulation consistant à diminuer fictivement le montant du RNB/hab. de la Nouvelle-Calédonie de 10 %, 20 % et jusqu'à 50 %, l'IDH non monétaire restant constant. Les résultats de cette simulation figurent sur les différentes lignes du tableau 4.

Tableau 4. Impact des variations du RNB par habitant sur l'indice de revenu et l'IDH – Simulation avec l'exemple de la Nouvelle-Calédonie

	RNB/hab. USD PPA	Indice revenu valeur	écart/base %	IDH valeur	écart/base %	
Base 2010	24 754	0,789	0	0,789 *	0	
Simulations	-10 %	22 279	0,774	-1,9	0,784	-0,6
	-20 %	19 804	0,757	-4,1	0,778	-1,4
	-30 %	17 327	0,738	-6,5	0,771	-2,3
	-40 %	14 853	0,716	-9,3	0,764	-3,2
	-50 %	12 377	0,690	-12,5	0,754	-4,4

* L'indice de développement non monétaire de la Nouvelle-Calédonie s'élevait aussi à 0,789 en 2010.

Source : calculs DME.

Ainsi, une diminution de 50 % du RNB/hab. n'induit, toutes choses égales par ailleurs, qu'une baisse de 12,5 % seulement de son IR et de 4,4 % son IDH.

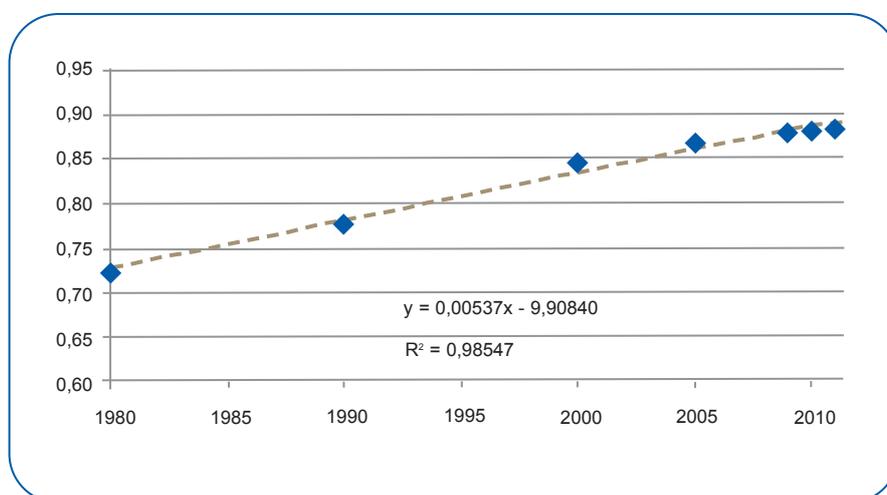
Ces résultats statistiques se heurtent alors au bon sens économique. Statistiquement parlant, un paramètre est qualifié de « critique » lorsqu'une faible variation de sa valeur entraîne une forte variation du résultat final. Or, cette simulation montre que le revenu par habitant n'est pas un facteur critique dans la détermination du niveau de développement humain. L'analyse en termes de classement mondial révèle aussi les fortes limites de la méthode de calcul de l'IDH. En effet, dans ce cas, la diminution de 50 % du RNB/hab. de la Nouvelle-Calédonie ferait chuter sa position mondiale de la 33^e place (dans le classement international de la richesse par tête) à la 64^e. Son niveau de vie, qui est actuellement supérieur à celui de la Nouvelle-Zélande et proche de celui de Chypre ou de la Grèce (d'avant la crise) serait ramené à celui du Botswana. Pourtant, son classement dans l'IDH ne rétrograderait que de 25 places (de 51 à 76), ce qui permettrait à une Nouvelle-Calédonie deux fois plus pauvre de figurer encore dans le cercle des pays à développement humain élevé.

1.4.3. Une analyse alternative qui conclut à des écarts de développement plus prononcés

Les écarts de développement entre les territoires ultramarins et la métropole peuvent être évalués aussi de manière historique et donc en termes « d'années de retard ». Malgré ses lacunes¹⁰, cette appréciation est probablement plus « parlante » que les différences absolues en termes de points d'indice ou les comparaisons internationales. Elle tient en effet également compte des faibles variations de l'IDH, tant dans le temps que dans l'espace¹¹ (et donc implicitement de la concentration de la série).

L'évolution historique de l'IDH français figure sur le graphique 17. La droite d'évolution (en trait pointillé brun) a été estimée à partir des données du PNUD par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO)¹². En 2010, l'IDH de la Guadeloupe était estimé à 0,822, c'est-à-dire au niveau atteint par la France en 1998. L'écart de développement s'élève alors à une douzaine d'années. Le tableau 5 et le graphique 18 retracent les « retards de développement » pour les autres géographies en 2010.

Graphique 17. Evolution de l'IDH de la France (1980-2011)



Sources : données PNUD et calculs DME.

Tableau 5 et graphique 18. « Retards de développement » entre la France métropolitaine et certains DCOM (2010)

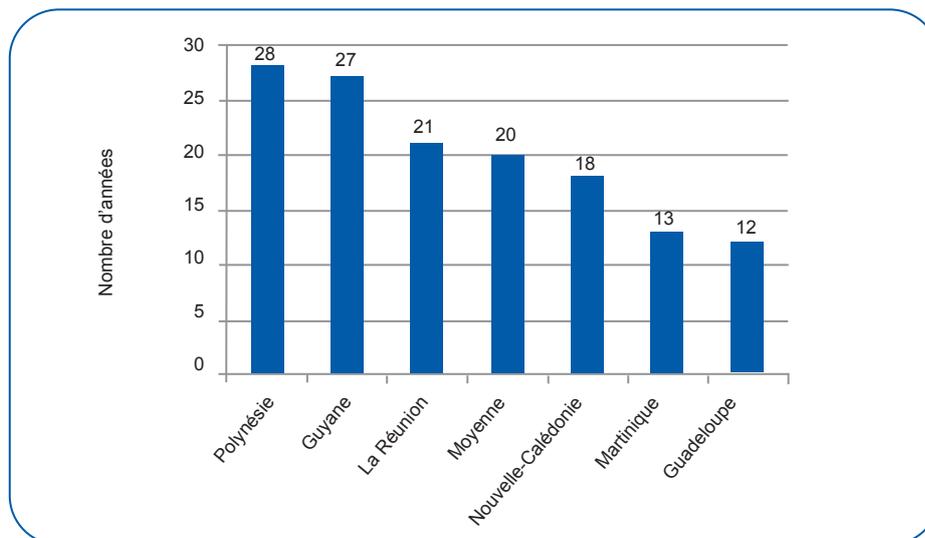
	Valeur 2010	IDH de la géographie Valeur atteinte par la France métropolitaine en...	Années de « retard » par rapport à la France métropolitaine de 2010
Guadeloupe	0,822	1998	12
Guyane	0,740	1983	27
Martinique	0,814	1997	13
La Réunion	0,774	1989	21
Polynésie	0,737	1982	28
Nouvelle-Calédonie	0,789	1992	18
Moyenne	0,779	1990	20

¹⁰ Cette démarche renvoie implicitement à une vision linéaire de l'histoire économique, comme chez Bairoch (1974) et Perroux (1982) mais que l'on rencontre aussi chez Rostow (1962) ou Marx (1972), et qui a pu faire, depuis, l'objet de nombreuses critiques.

¹¹ Ces faibles variations expliquent le niveau de précision retenu par le PNUD pour la présentation de l'IDH (au millième).

¹² La méthode des MCO est une technique statistique permettant d'évaluer ici l'équation de la droite de régression de l'IDH de la France métropolitaine (en ordonnée) au cours du temps (en abscisse).

1. Une analyse en statique comparative : des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé



Source : PNUD (2011) et calculs DME.

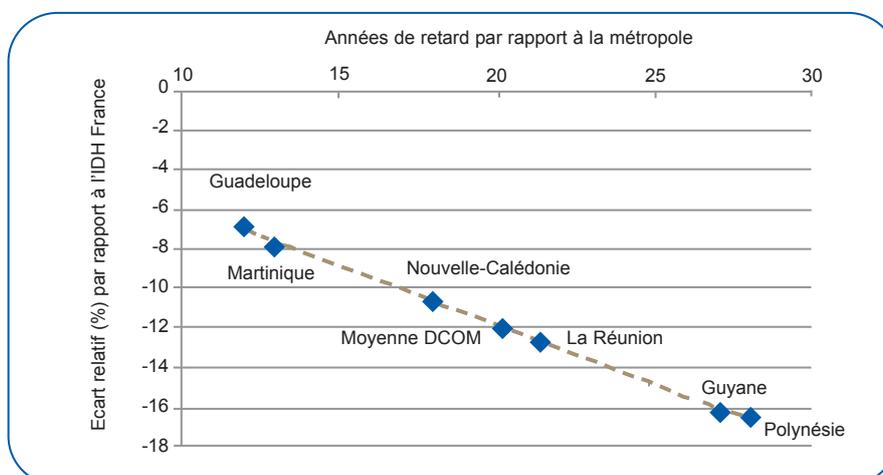
L'évaluation des écarts de développement (mesurés par le biais de l'IDH) effectuée par cette approche historique diffère quelque peu de celle présentée plus haut en termes d'écarts relatifs :

- le niveau moyen de développement des DCOM en 2010 serait proche de celui de la France métropolitaine du début des années 1990, accusant ainsi une vingtaine d'années de « retard » par rapport à la métropole ;
- l'homogénéité apparente des DCOM, à laquelle conclut l'analyse en termes relatifs, est moins marquée dans

l'approche historique où, pour ne citer que les positions extrêmes, une quinzaine d'années d'écart séparent la Guadeloupe de la Polynésie.

En revanche, le classement 2010 des DCOM en termes de niveau de développement demeure inchangé, que l'analyse soit menée à partir de leurs écarts relatifs d'IDH par rapport à la France métropolitaine ou en termes d'années de « retard » par rapport à celle-ci : la Guadeloupe demeure toujours en tête et la Polynésie en queue de peloton (cf. graphique 19).

Graphique 19. France métropolitaine / DCOM : écart relatif (en %) et années de « retard »



Source : PNUD (2011) et calculs DME.

1.5. Des performances sociales élevées qui compensent un retard de développement économique

1.5.1. L'IDH : un indice composite mêlant dimensions économique et sociale

L'IDH est un indice composite reflétant le niveau de développement humain d'un pays. Il agrège pour cela ses performances économiques et sociales :

- la composante « économique » du développement est appréhendée au travers d'un IR reflétant le niveau du RNB par habitant exprimé en USD à PPA ;
- la composante « sociale », synthétisée dans un « IDH non monétaire », est mesurée au moyen de deux indices.

Le premier porte sur la santé et la longévité (saisies au travers de l'espérance de vie à la naissance) ; le second indice, qui reflète le niveau d'éducation, est calculé en comparant le niveau d'études de la population âgée de plus de 25 ans et le taux de scolarisation des jeunes (jusqu'au niveau 6 de la CITE).

Ces trois indices (revenu, santé, éducation) sont dimensionnels : la valeur obtenue par un pays est normée par rapport aux valeurs minimale et maximale repérées dans le monde (cf. notices techniques en annexe). Les valeurs prises par ces différents indices dans les géographies ultramarines figurent dans le tableau 6.

Tableau 6. Valeur des indices constitutifs de l'IDH (et rang mondial)

	Indice Santé		Indice Education		Indice Social (a)		Indice Revenu		IDH	
	Valeur	Rang (b)	Valeur	Rang (b)	Valeur	Rang (b)	Valeur	Rang (b)	Valeur	Rang (b)
Guadeloupe	0,949	22	0,769	54	0,854	36	0,762	44	0,822	38
Guyane	0,930	37	0,618	123	0,758	94	0,704	57	0,740	73
Martinique	0,970	7	0,731	70	0,842	42	0,759	45	0,814	39
Mayotte	0,880	53	0,532 (d)	117	0,671	117 (c)	0,592	87 (d)	0,637	107 (g)
La Réunion	0,934	33	0,672	102	0,792	66	0,738	47	0,774	54
Polynésie	0,890	51	0,635	120	0,752	96	0,709	58	0,737	77
Nouvelle-Calédonie	0,886	53	0,702	88	0,788	70	0,789	33	0,789	51
Saint-Pierre-et-Miquelon	0,942	28	0,680	99	0,829	50	0,708 f	59 (f)	0,762	66 (f)
Wallis-et-Futuna	0,856	76	0,730	72	0,791	69	0,758	38 (g)	0,763	52 (g)
Saint-Martin	0,949	22	0,537	139	0,714	119	0,712	41 (h)	0,702	64 (h)
Saint-Barthélemy	0,949	22	0,488 (e)	149	0,670 (e)	133	0,753	37 (h)	0,688	69 (h)
France métropolitaine	0,968	9	0,870	27	0,918	18	0,817	24	0,883	20

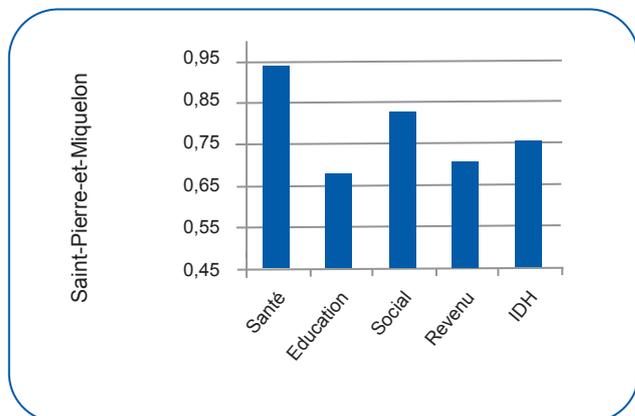
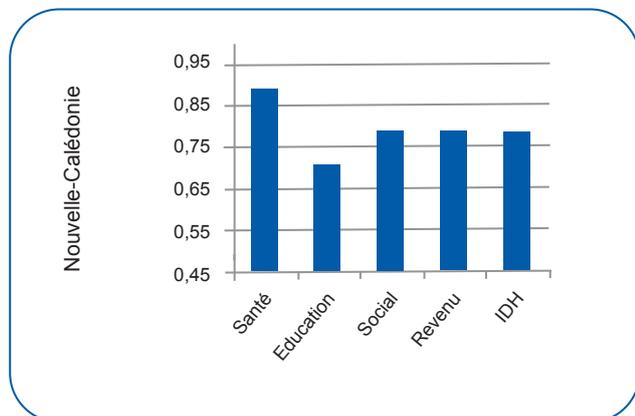
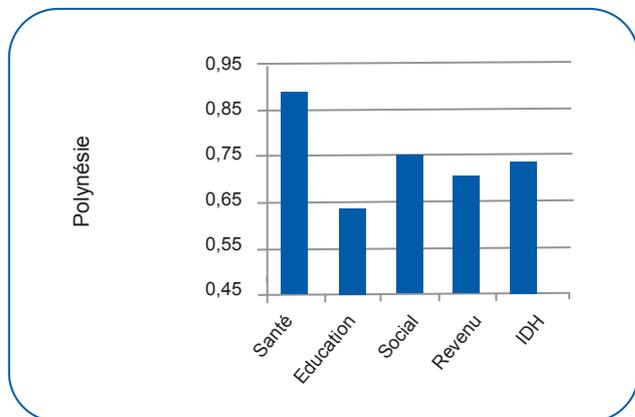
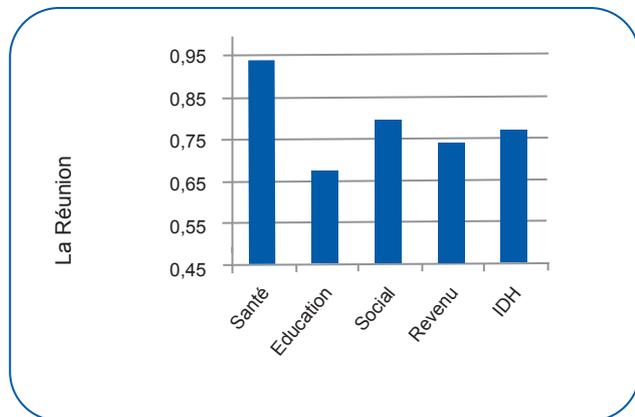
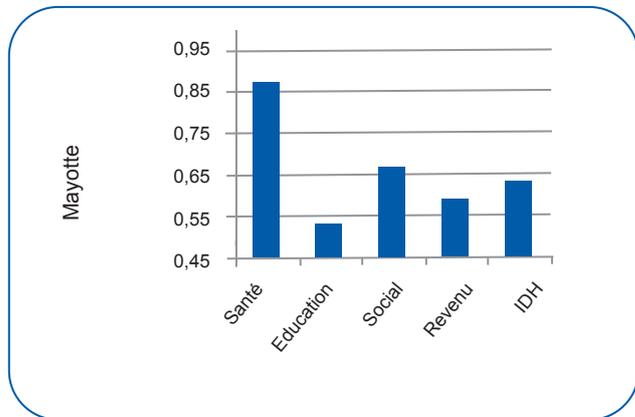
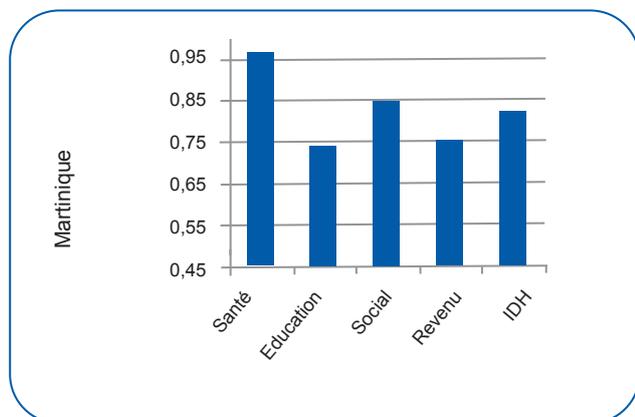
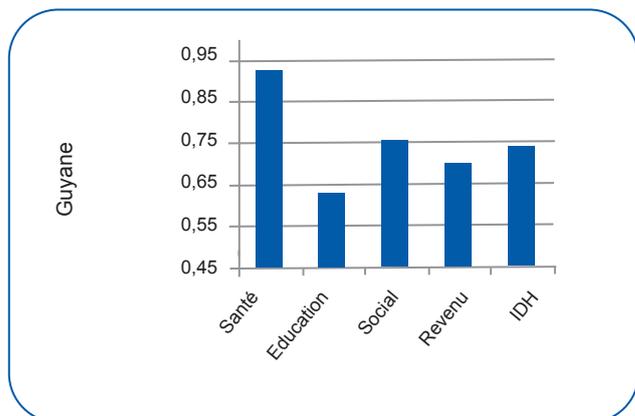
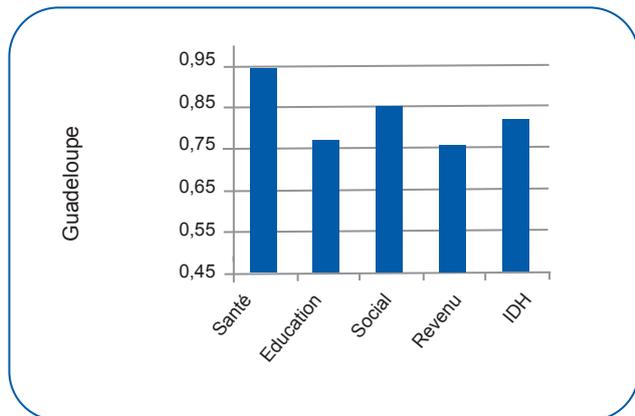
Notes : (a) IDH non monétaire ; (b) données et rang mondial 2010 sauf mentions contraires ; (c) indice éducation 2007 et rang 2010 ; (d) données 2007 et rang 2005 ; (e) indice d'éducation probablement sous-évalué ; (f) données de l'année 2008, rang 2010 ; (g) données et rang 2005 ; (h) données 1999, rang 2000

Source : calculs DME, cf. notices techniques en annexe.

Les graphiques 20 à 31 permettent de visualiser la distribution des différents indices dans chaque géographie.

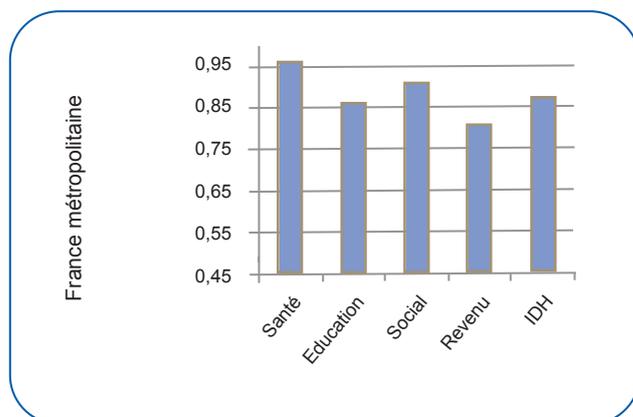
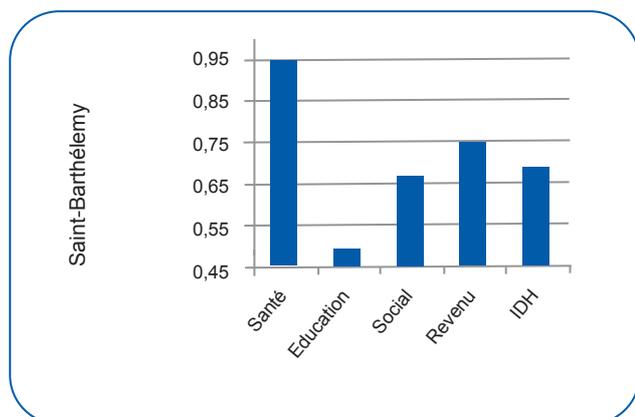
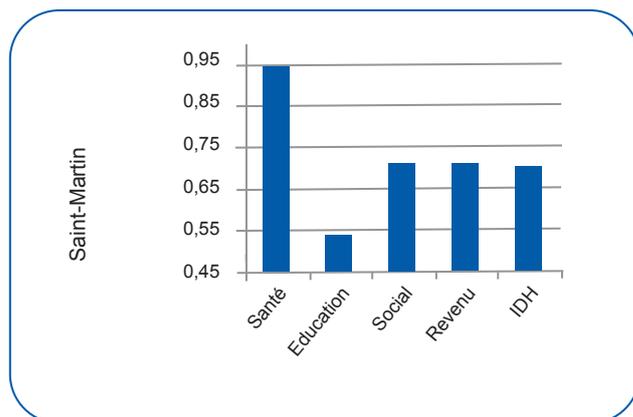
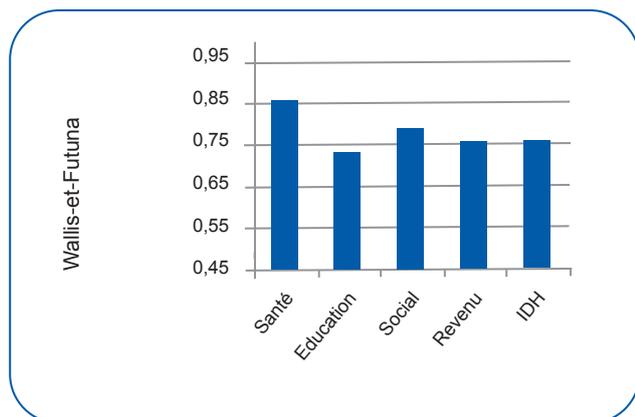
Ils montrent la contribution relative des dimensions économiques et sociales à l'IDH global.

Graphiques 20 à 31. Performances des DCOM et de la France métropolitaine selon les différents indices constitutifs de l'IDH



Source : calculs DME.

1. Une analyse en statique comparative : des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé



Source : calculs DME.

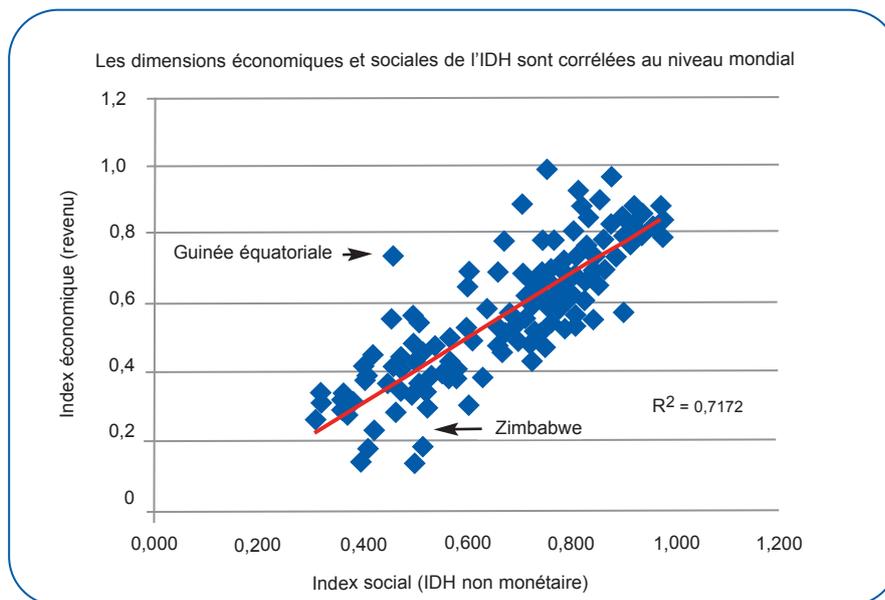
1.5.2. Performances économiques et sociales vont de pair... mais pas dans les DCOM

Comme le montre le graphique 32, les dimensions sociale et économique de l'IDH sont fortement corrélées au niveau mondial¹³. Bien sûr, cette corrélation n'est pas parfaite et l'on peut relever, ici ou là, quelques cas atypiques comme celui de la Guinée équatoriale (très fort index de revenu grâce au

pétrole, mais très faible niveau de développement humain) ou encore celui du Zimbabwe (fort niveau de développement social mais très faible revenu par tête). Dans l'ensemble, cependant, les pays les plus riches sont ceux qui possèdent aussi le niveau de développement social le plus élevé.

¹³ Le coefficient de corrélation linéaire R^2 entre les deux composantes de l'IDH ressort à 0,72. Il est significatif au seuil de 1 pour mille (pour $n=187$).

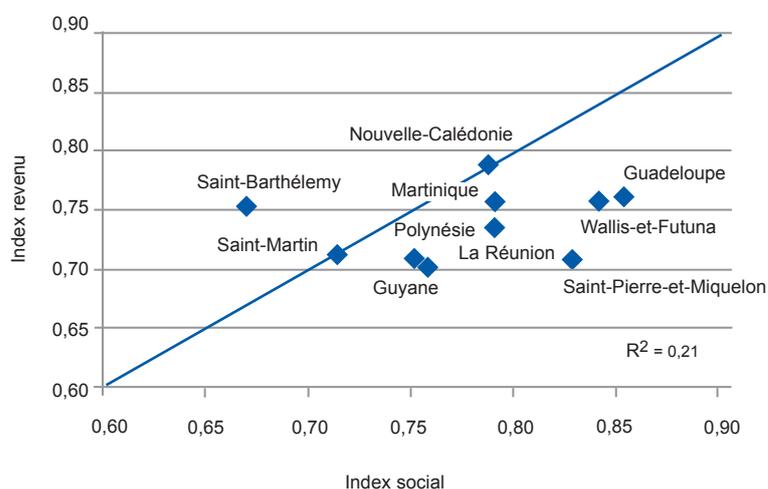
Graphique 32. Corrélation des dimensions sociales et économiques de l'IDH au niveau mondial (2010)



Source : PNUD (2011). Index de l'année 2010.

Or, cette corrélation entre les composantes de l'IDH, visible au niveau mondial, ne se vérifie pas dans les territoires ultramarins, comme le montre le graphique 33.

Graphique 33. Index social et de revenu dans les DCOM (dernière année connue)



Source : calculs DME.

A l'exception de la Nouvelle-Calédonie et des deux dépendances de la Guadeloupe (Saint-Martin et Saint-Barthélemy), la valeur de l'IDH dans les DCOM est « tirée » à la hausse par sa dimension sociale et à la baisse par les performances économiques (revenu par tête). Comme le

révèlent les graphiques 20 à 31, ces performances sociales doivent beaucoup aux valeurs élevées de l'index de la santé, toujours supérieures à celles de l'éducation (y compris d'ailleurs en métropole).

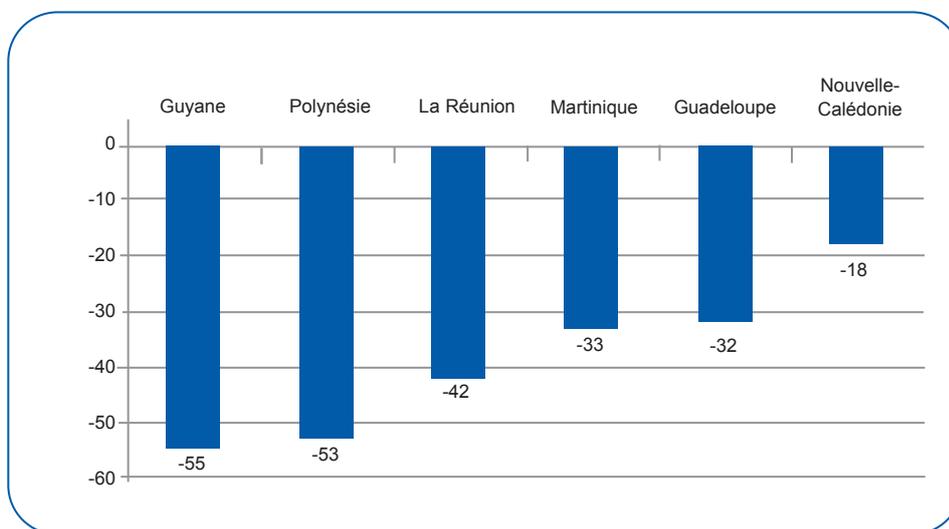
1.5.3. A quoi attribuer les écarts de revenu avec la France métropolitaine ?

Les géographies ultramarines présentent des écarts de développement plus ou moins prononcés avec la France métropolitaine. Mesurés par l'indice de « niveau de vie décent » du PNUD, ces écarts peuvent apparaître relativement faibles en première analyse : ils n'étaient, en 2010, que de l'ordre d'une quinzaine de pourcents à peine entre les deux territoires les moins favorisés (Guyane et Polynésie) et la métropole, les écarts séparant les deux économies les plus prospères (Nouvelle-Calédonie et

Guadeloupe) de la métropole s'établissant quant à eux aux alentours des 5 % en moyenne (7 % pour la Guadeloupe et 3 % seulement pour la Nouvelle-Calédonie).

La méthode de calcul de cet indice a cependant tendance à masquer des différences beaucoup plus importantes entre les géographies, que révèle mieux la distribution des RNB par habitant exprimés à PPA (afin de tenir compte des écarts de niveau de prix dans l'évaluation de la richesse réelle). Ainsi, les écarts de revenu (par habitant) à PPA avec la métropole étaient de l'ordre, toujours en 2010, de 55 % avec la Guyane et de 18 % avec la Nouvelle-Calédonie (cf. graphique 34).

Graphique 34. Ecarts de RNB/habitant avec la France métropolitaine (en %) ; données 2010 en USD PPA 2005



Source : calculs DME.

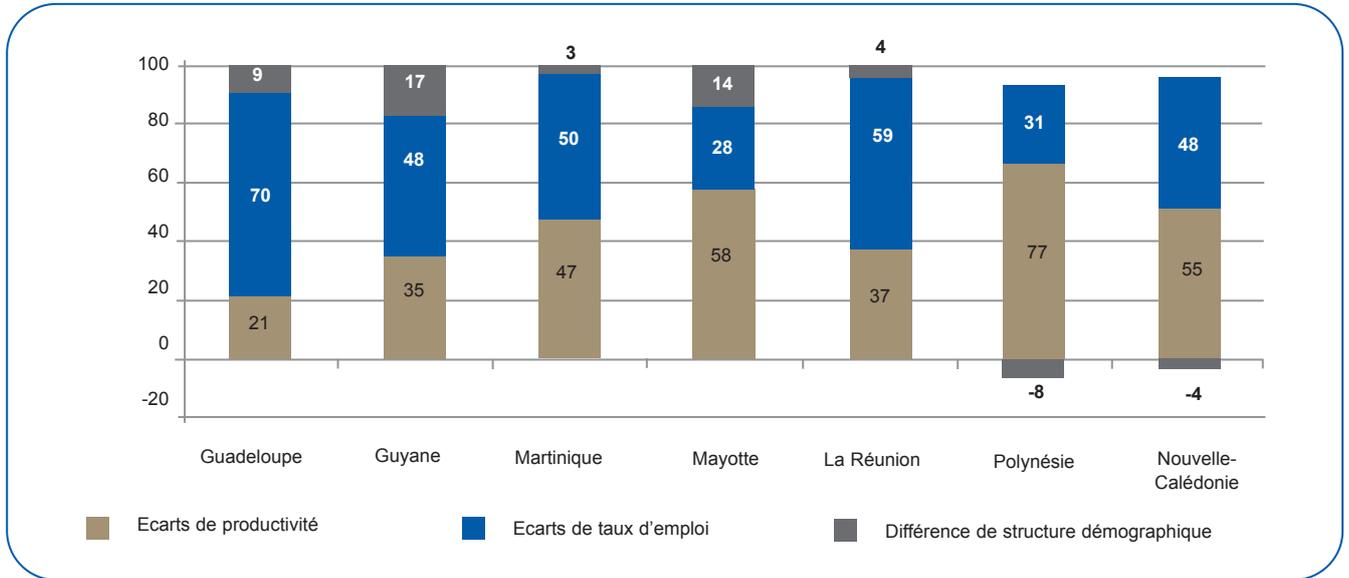
Une décomposition du RNB par habitant permet d'apporter des éléments d'explication aux écarts de revenu par tête avec la métropole :

$$\frac{RNB}{Pop} = \frac{RNB}{Emploi} \frac{Emploi}{Pop} \frac{Pop}{Pop_{15/64}} \frac{Pop_{15/64}}{Pop}$$

Le premier facteur explicatif du niveau de revenu par tête (RNB/Pop) est la productivité apparente du travail (RNB/Emploi). Le deuxième facteur est le taux d'emploi qui

rapporte le volume de l'emploi à la population en âge de travailler (ici de 15 à 64 ans, soit Pop 15/64). Le dernier élément (Pop 15/64/Pop) est un facteur démographique mesurant le poids de la population en âge de travailler dans la population totale. Une transformée logarithmique sur la dérivée de cette fonction permet de mesurer la contribution relative de chaque facteur (productivité, taux d'emploi et structure démographique) à l'écart de revenu avec la métropole (cf. graphique 35).

Graphique 35. Contribution de la productivité, du taux d'emploi et de la démographie aux écarts de revenu avec la France métropolitaine (en %)

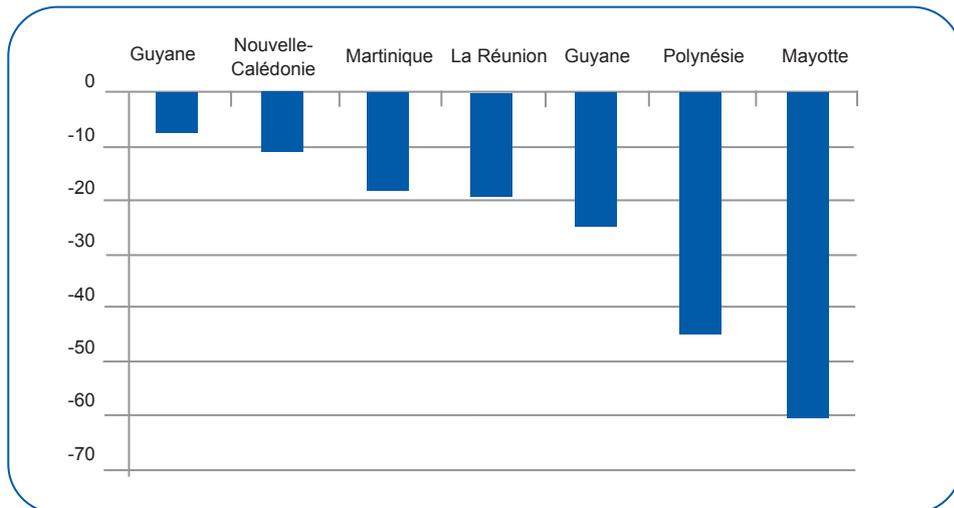


Source : calculs DME.

Les écarts de productivité apparente du travail constituent le premier facteur explicatif des différences de revenu avec la France métropolitaine en Polynésie, en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte. Ce constat ne veut pas dire, pour autant, que ces trois géographies ont la productivité la plus faible : si c'est effectivement le cas pour Mayotte, ce n'est pas le cas de la Nouvelle-Calédonie, dont la productivité du travail figure parmi

les plus fortes de toutes les géographies (cf. graphique 36). Ce constat explique simplement que les structures démographiques et le taux d'emploi dans ces trois territoires sont finalement assez proches de celles de la métropole, et que les écarts de revenu avec cette dernière sont essentiellement imputables (à 69 % pour la Nouvelle-Calédonie) aux différences de productivité.

Graphique 36. Ecarts de productivité avec la France métropolitaine (en %)



Source : calculs DME.

1. Une analyse en statique comparative : des territoires ultramarins au niveau de développement plutôt élevé

Les écarts de taux d'emploi constituent le facteur explicatif des différences de revenu avec la métropole le plus important dans les trois départements français d'Amérique (Guadeloupe, Guyane et Martinique) ainsi qu'à La Réunion. Le taux de chômage apparaît alors, en creux, comme la variable explicative la plus forte des écarts de niveau de vie. C'est plus particulièrement le cas en Guadeloupe, où les écarts de

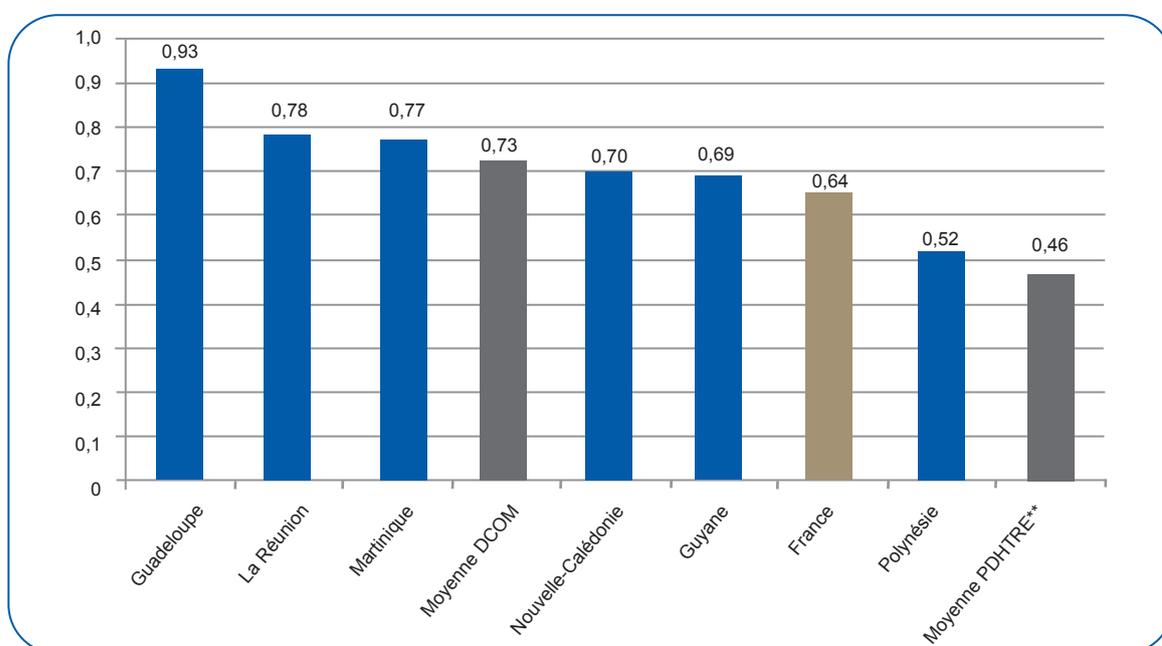
productivité avec la métropole sont les plus faibles (cf. graphique 36) et où les structures démographiques sont proches de la métropole (barre bleue sur le graphique 35).

Enfin, les différences de structures démographiques avec la métropole ne constituent un facteur explicatif important pour aucune des sept géographies.

2. Analyse diachronique : un IDH qui progresse rapidement et des écarts qui se tassent

2.1. Une tendance lourde à la réduction des écarts de développement avec la France métropolitaine

Graphique 37. Progression de l'IDH des DCOM et de la France métropolitaine (TCAM* de l'IDH 1990-2010 en %)



* : TCAM = taux de croissance annuel moyen.

** : PDHTRÉ : pays à développement humain très élevé.

Source : calculs DME et PNUD (2011).

Les territoires ultramarins¹⁴ ont enregistré une progression de leur IDH au cours des vingt dernières années (cf. graphique 37). Cette progression a été relativement soutenue (aux alentours de 0,7 % en moyenne et par an, contre moins de 0,5 % dans les pays à niveau de développement humain très élevé). La croissance a été plus forte en Guadeloupe, à La Réunion et en Martinique (environ 0,8 % par an) qu'en Polynésie (0,5%) ; la progression de l'IDH calédonien se situait au niveau de la moyenne du groupe (0,7 % par an entre 1990 et 2010).

Excepté en Polynésie, la progression de l'IDH des autres DCOM a été supérieure, tant à celle de la métropole (0,64 % de croissance annuelle moyenne au cours des vingt dernières années) qu'à la moyenne des pays à développement humain très élevé (0,46 % par an), de sorte que les écarts de développement par rapport à ces deux références ont eu plutôt tendance à se combler sur longue période.

¹⁴ L'analyse diachronique présentée dans cette section ne concerne que les géographies pour lesquelles les données nécessaires au calcul de l'IDH étaient disponibles sur une longue période (1990-2010) : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Polynésie et Nouvelle-Calédonie. Des calculs partiels ont pu être effectués pour Mayotte sur la période 2001-2005.

Ce rattrapage global par rapport à la métropole ne s'est pas fait de manière constante :

- sur la période 1990-2000, l'IDH moyen des géographies d'outre-mer (sous revue dans cette partie) croît de près de 1 % par an, alors que celui de la métropole ne progresse en moyenne que de 0,85 %. Dans ces conditions, l'écart moyen de développement se réduit globalement d'un peu moins de 10 % sur l'ensemble de la décennie. Au cours de cette période, le retard par rapport à la métropole se comble sensiblement, notamment à la Guadeloupe et en Martinique (cf. tableau 7) ;
- la dernière décennie (2000-2010) est marquée par un net ralentissement de la croissance annuelle moyenne de

l'IDH. Ce ralentissement touche en premier lieu la métropole (où l'IDH ne progresse plus que de 0,43 % par an contre 0,85 % au cours de la décennie précédente), mais aussi l'ensemble des pays à développement humain très élevé (0,34 % contre 0,57 % sur la période 1990-2000). Cette tendance au ralentissement affecte aussi les DCOM : le taux annuel moyen de croissance de l'IDH moyen passe de 1 % entre 1990 et 2000 à 0,49 % entre 2000 et 2010 (soit légèrement plus qu'en métropole). Les écarts continuent de se combler (mais moins rapidement) en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie, alors que le mouvement de convergence repérable au cours de la décennie précédente est stoppé dans les autres géographies, voire se creuse de manière sensible (comme en Polynésie).

Tableau 7. Ecart des IDH par rapport à la France métropolitaine, 1990-2010 (en %)

	1990	1995	2000	2005	2010
Guadeloupe	-12,1	-11,4	-9,0	-8,5	-6,9
Guyane	-17,1	-14,8	-15,9	-17,0	-16,2
Martinique	-10,2	-9,9	-8,8	-8,8	-7,9
Mayotte	nd	nd	-24,9 (a)	-26,7	nd
La Réunion	-14,7	-15,6	-14,7	-13,8	-12,4
Polynésie	-14,4	-14,4	-13,3	-14,0	-16,5
Nouvelle-Calédonie	-11,7	-13,1	-11,8	-11,7	-10,7

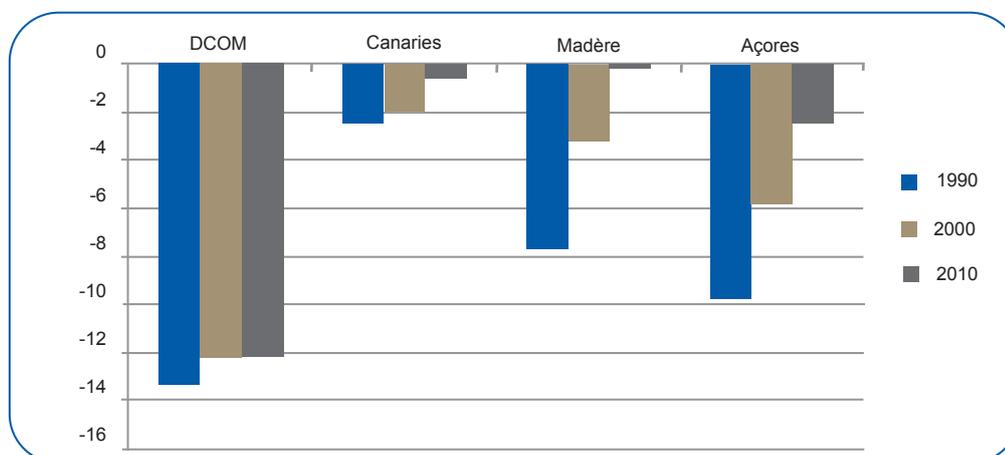
Note : (a) donnée 2001.

Source : calculs DME.

La tendance au comblement des écarts avec la France métropolitaine constaté dans les DCOM français se vérifie aussi dans les RUP espagnole et portugaises (cf. graphique 38) : les écarts avec les métropoles respectives étaient plus faibles dans les RUP ibériques que françaises et

ont continué de se réduire au cours de la décennie 1990-2010 alors que le mouvement de convergence s'est arrêté dans les DCOM. Ils n'étaient plus, en 2010 (barre grise), que de -0,2 % à Madère, -0,7 % aux Canaries et 2,5 % aux Açores, contre une douzaine de pourcent dans les RUP françaises.

Graphique 38. Ecart d'IDH avec les métropoles respectives, 1990-2010 (en %)



Source : calculs DME.

Encadré 3. Convergences et divergences des niveaux de revenus avec la France métropolitaine

A l'exception (notable) de la Polynésie française, toutes les géographies ultramarines ont enregistré une croissance réelle positive de leur RNB par habitant à PPA sur l'ensemble de la période 1990-2010.

Comme le montrent les graphiques 39 à 44, cette croissance a été supérieure à celle de la France métropolitaine en Guadeloupe et en Nouvelle-Calédonie (2,3 % par an en moyenne dans ces deux géographies contre 1,1 % en métropole) et, dans une moindre mesure, à La Réunion et en Martinique (1,8% en moyenne dans ces deux géographies). Ces performances ont permis de réduire les écarts de revenu avec la métropole : d'une vingtaine de points en 20 ans en Nouvelle-Calédonie ; d'une quinzaine de points en Guadeloupe ; d'un peu moins d'une dizaine de points en Martinique et à La Réunion (où l'écart de revenu avec la métropole demeurait encore très élevé, à hauteur de 47 % en 2010).

En revanche, la croissance a été insuffisante en Guyane (0,2 % par an en moyenne entre 1990 et 2010) pour rattraper de manière significative le retard avec la métropole (55 % en 2010). La situation de la Polynésie paraît singulière : la croissance annuelle moyenne de longue période y a été négative (-0,9 %) et toujours inférieure à celle de la métropole, de sorte que les écarts n'ont cessé de se creuser entre les deux géographies.

Graphiques 39 à 44. Ecarts de RNB/hab (constant à PPA) avec la France métropolitaine (en %) ; 1990-2010



Source : calculs DME.

2.2. Une amélioration de l'IDH sur longue période tirée principalement par sa composante sociale

Si, au cours des vingt dernières années, les différentes composantes de l'IDH n'ont pas évolué au même rythme dans toutes les géographies, force est de constater que, dans chacun d'entre elles (et y compris d'ailleurs en métropole),

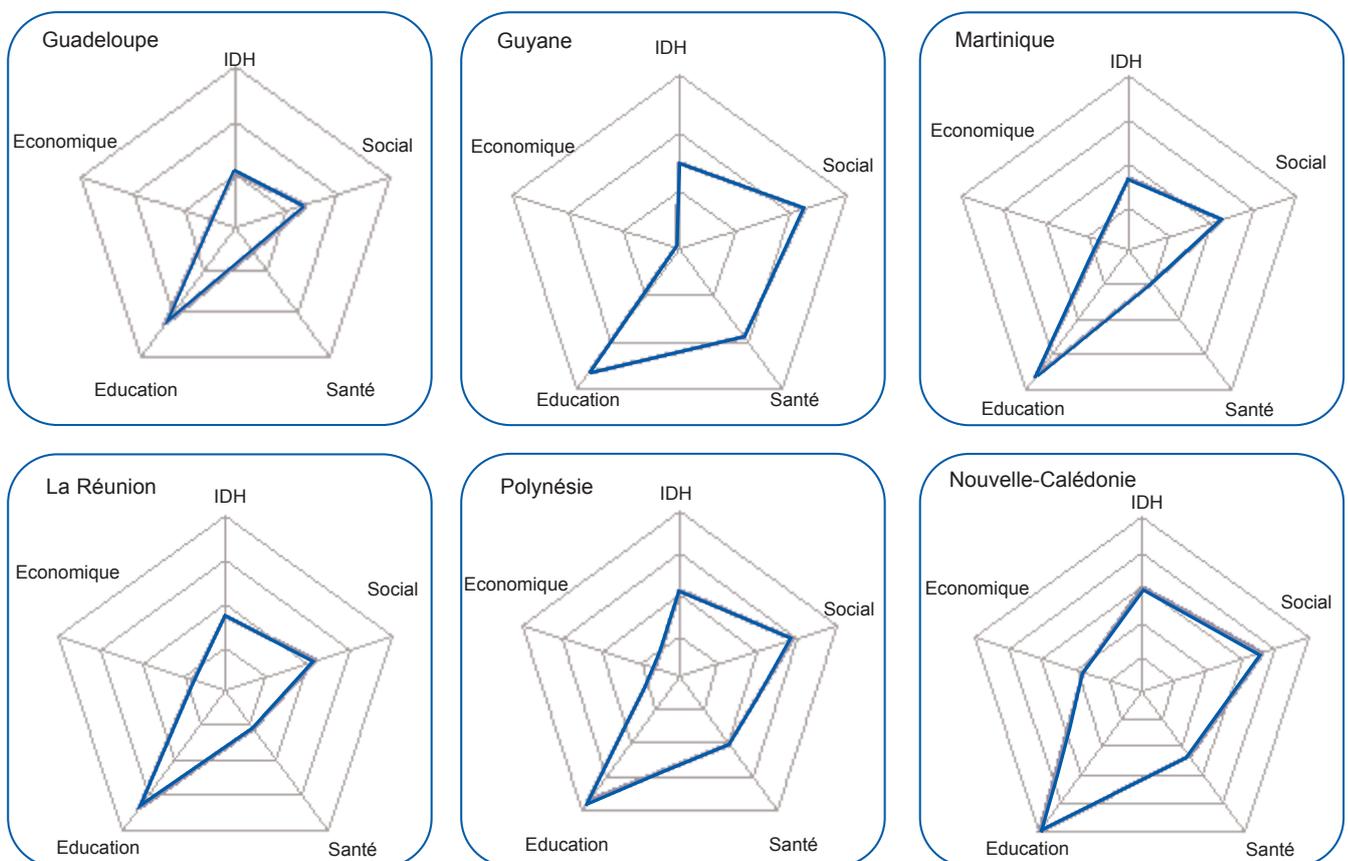
sa croissance a été « tirée » davantage par la progression de sa composante sociale, nettement plus rapide que celle de sa composante économique (cf. tableau 8, graphiques 45 à 51 et encadré 4).

Tableau 8. Taux global de croissance de l'IDH et de ses composantes (en %), 1990-2010

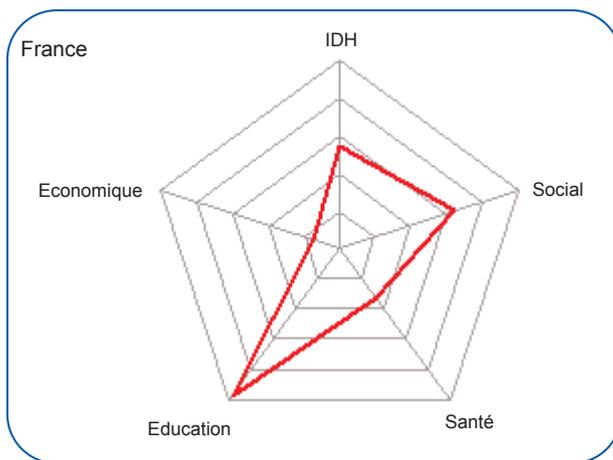
	IDH	Indices			Indice Economique
		Social (*)	Santé	Education	
Guadeloupe	20,4	26,5	10,9	44,3	9,1
Guyane	14,9	22,6	18,6	26,7	0,8
Martinique	16,6	21,9	9,2	36,1	6,8
La Réunion	16,8	21,5	10,7	33,4	8,0
Polynésie	10,9	18,8	10,1	28,1	-3,3
Nouvelle-Calédonie	14,9	18,1	11,6	24,9	9,0
Métropole	13,6	15,9	8,2	24,1	3,8

(*) Taux de croissance de l'IDH non monétaire.
Source : calculs DME.

Graphiques 45 à 51. Taux global de croissance de l'IDH et de ses composantes (en %) ; 1990-2010



2. Analyse diachronique : un IDH qui progresse rapidement et des écarts qui se tassent



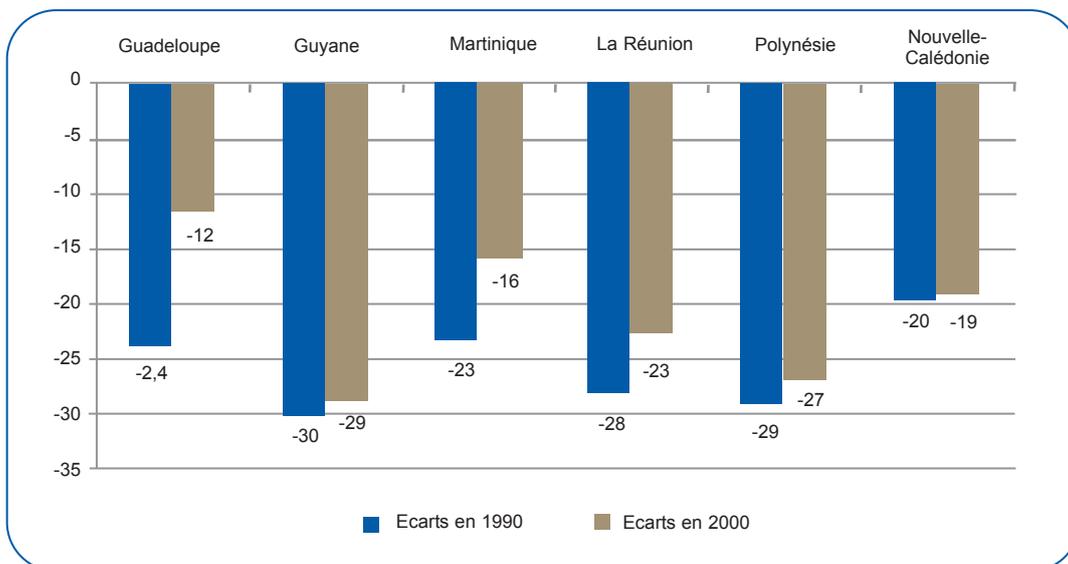
Note : l'échelle des radars varie d'une géographie à l'autre.

Source : calculs DME.

Les progrès sociaux les plus importants ont été enregistrés dans le domaine éducatif. Ainsi, les écarts d'index entre la métropole et la Guadeloupe se sont réduits de 50 % entre

1990 (24 %) et 2010 (11,6 %) ; cette progression a été néanmoins plus faible dans les autres géographies (cf. graphique 52).

Graphique 52. Ecarts d'index de l'éducation avec la France métropolitaine en 1990 et 2010

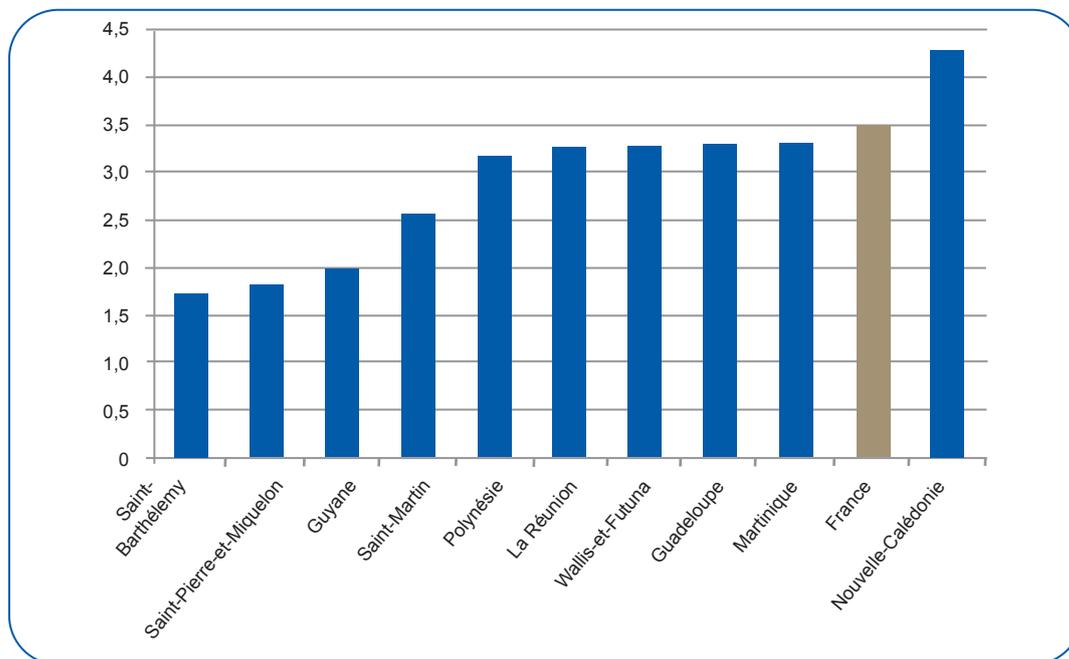


Source : calculs DME.

La progression de l'index d'éducation est due, en partie, à l'augmentation, au cours des 20 dernières années, du niveau

de formation de la population âgée de plus de 25 ans (cf. graphique 53).

Graphique 53. Evolution du niveau d'éducation de la population âgée de plus de 25 ans, entre 1990 et 2010 (en nombre d'années d'études supplémentaires)

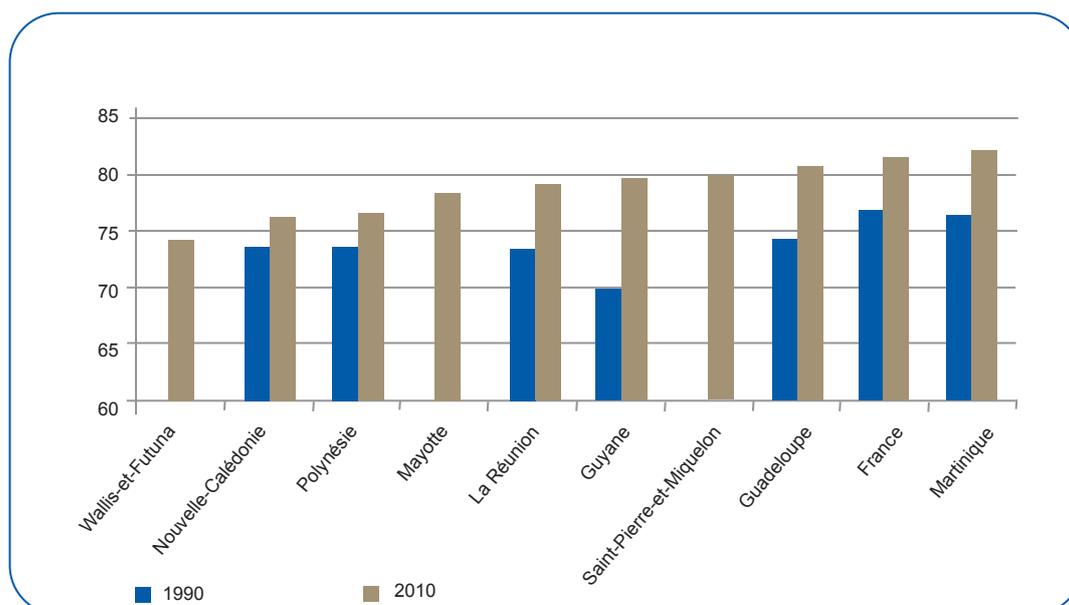


Source : calculs DME.

La progression de l'index social s'explique aussi par la progression de l'espérance de vie à la naissance : en 20 ans, l'espérance de vie a augmenté de dix ans en Guyane et de

six années dans les autres DFA (Guadeloupe et Martinique) ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie ou encore à La Réunion (cf. graphique 54).

Graphique 54. Evolution de l'espérance de vie, entre 1990 et 2010 (en années)

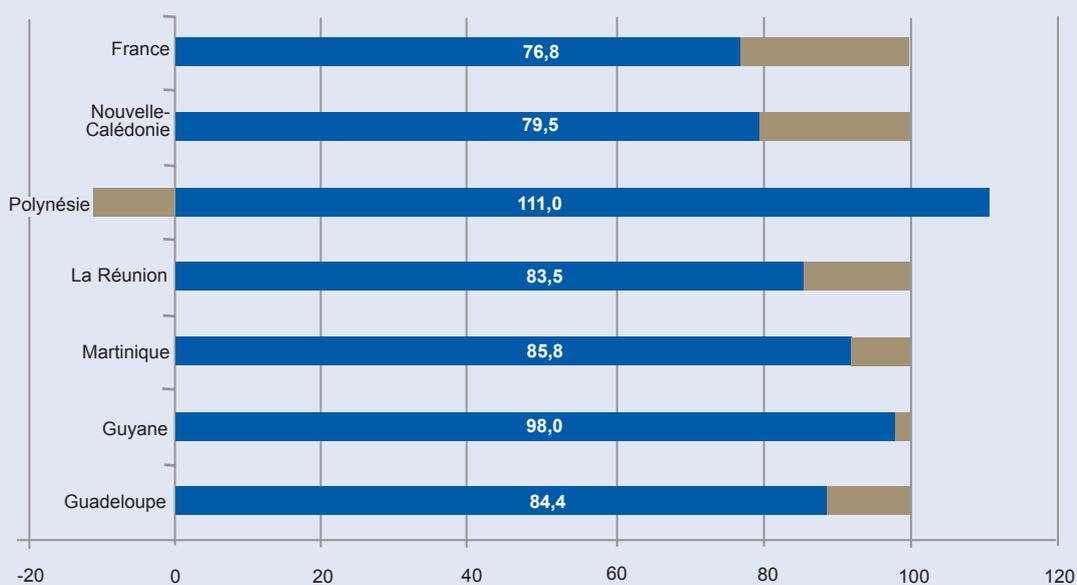


Source : calculs DME.

Encadré 4. Un développement humain plus social qu'économique

Les évolutions sur longue période de l'IDH s'expliquent par les progrès enregistrés dans les deux dimensions du développement : économique d'une part, sociale de l'autre. La décomposition du taux de croissance de l'IDH permet de « faire la part des choses » en évaluant la contribution respective de chacune de ces deux dimensions dans le développement humain de chaque géographie. Les résultats de cette décomposition figurent sur le graphique 55.

Graphique 55. Contribution des dimensions économiques et sociales à la croissance ; 1990-2010 (en %)



Note : la croissance de l'IDH de la Nouvelle-Calédonie sur la période (15 %) s'explique à hauteur de 80 % (barre bleue) par l'augmentation de son indice de développement humain non monétaire (indice combiné éducation et santé) et à 20 % par l'augmentation de son indice économique (barre rouge) mesuré par la croissance du revenu par habitant.

Source : calculs DME.

Annexe 1. Méthodologie d'évaluation de l'indice de RNB

1.1. PIB à prix courants

- Pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion, les séries de PIB à prix courants (en EUR) sur la période 1993-1997 sont extraites des comptes définitifs (base 1995). Les séries 2008-2010 proviennent des comptes provisoires CEROM. Les PIB antérieurs à l'année 1993 ont été calculés à partir des taux de croissance du PIB courant exprimés dans l'ancienne base (cf. INSEE, 1997).
- Pour la Polynésie française, les séries de PIB à prix courants (en franc pacifique français, XPF) sur la période 1993-2006 proviennent des comptes définitifs. Les séries 1989-1993 sont issues de l'ITSTAT. La série 2006-2010 est extraite des comptes provisoires établis par le Service du plan et de la prévision économique (SPPE ; dans le cadre du projet CEROM) à partir du modèle EMEE développé par DME.
- Pour Mayotte, le PIB de l'année 2001 est extrait de l'étude CEROM (2005a). Le PIB de l'année 2005 est tiré de l'étude IEDOM (2010). L'évolution du PIB entre 2002 et 2004 a été estimée dans l'hypothèse d'une évolution à taux constant entre 2001 et 2005.
- Pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les PIB de l'année 1999 sont tirés de l'étude DME reprise *in* CEROM (2005b).
- Pour Saint-Pierre-et-Miquelon, le PIB de l'année 2004 est issu de l'étude CEROM (2007). Le PIB de l'année 2008 est issu de l'étude IEDOM (2012). L'évolution du PIB entre 2005 et 2007 a été estimée dans l'hypothèse d'une évolution à taux constant entre 2004 et 2008.
- Pour Wallis-et-Futuna, le PIB de l'année 2005 est issu de l'étude IEOM (2008).
- Pour la Nouvelle-Calédonie, la série de PIB 1990-1997 est tirée de la base de données DME (source : ISEE, séries longues de PIB depuis 1960). La série 1998-2007 provient des comptes définitifs (ISEE). Les données 2008-2009 proviennent des comptes rapides CEROM. Le PIB de l'année 2010 est une estimation Amédée (DME).
- Pour Madère et les Açores, les séries de PIB 1990-1995 sont extraites de la base de données DME constituée à l'occasion de l'étude CEROM (2008). La série 1995-2010 est extraite de la base de données INE (Portugal). La valeur du PIB 2010 est provisoire.
- Pour les Canaries, les séries de PIB 1990-1995 sont extraites de la base de données DME constituée à l'occasion de l'étude CEROM (2008). La série 1995-2010 est extraite de la base de données INE (Espagne). La valeur du PIB 2010 est provisoire.

1.2. RNB à prix courants

Le RNB est défini comme le PIB augmenté du solde des échanges de revenus primaires avec le reste du monde (cf. INSEE, 2009).

Les opérations du compte du reste du monde intervenant dans le passage du PIB au RNB sont les suivantes (p. 8-3) :

- D1 : rémunération des salariés ;
 - D2 : impôts liés à la production et à l'importation ;
 - D3 : subventions ;
 - D4 : revenus de la propriété.
- Pour La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, les soldes des opérations D1-D4 sont tirés du Tableau économique d'ensemble de ces géographies à l'année 2007. La série de RNB courant sur la période 1993-2006 et 2008-2010 a été calculée dans l'hypothèse d'un ratio RNB/PIB constant (sur la base 2007).
 - Pour la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie, les soldes des échanges de revenus primaires avec le reste du monde proviennent de la balance des paiements de ces deux territoires (année 2010) publiée par l'IEOM.
 - Pour Wallis-et-Futuna, le RNB 2005 a été estimé en ajoutant à sa valeur la position extérieure nette des établissements de crédits de l'année 2005 (considérée comme un proxy des mouvements de revenus avec le RdM). Voir IEOM (2011), p. 115.
 - Le RNB de Madère, les Açores et les Canaries a été estimé par leur PIB.
 - Pour les autres géographies (Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon¹⁵, Saint-Martin et Saint-Barthélemy), le RNB en monnaie à prix courants a été estimé à partir de la méthodologie suivante :

1. le RNB par habitant exprimé à PPA en USD 2005 a été estimé à partir du modèle économétrique suivant :

$$[1] \quad \ln\left(\frac{RNBUSD_{ppa}}{hab}\right) = 0,0475 + 0,9875 \ln\left(\frac{PIBUSD_{ppa}}{hab}\right)$$

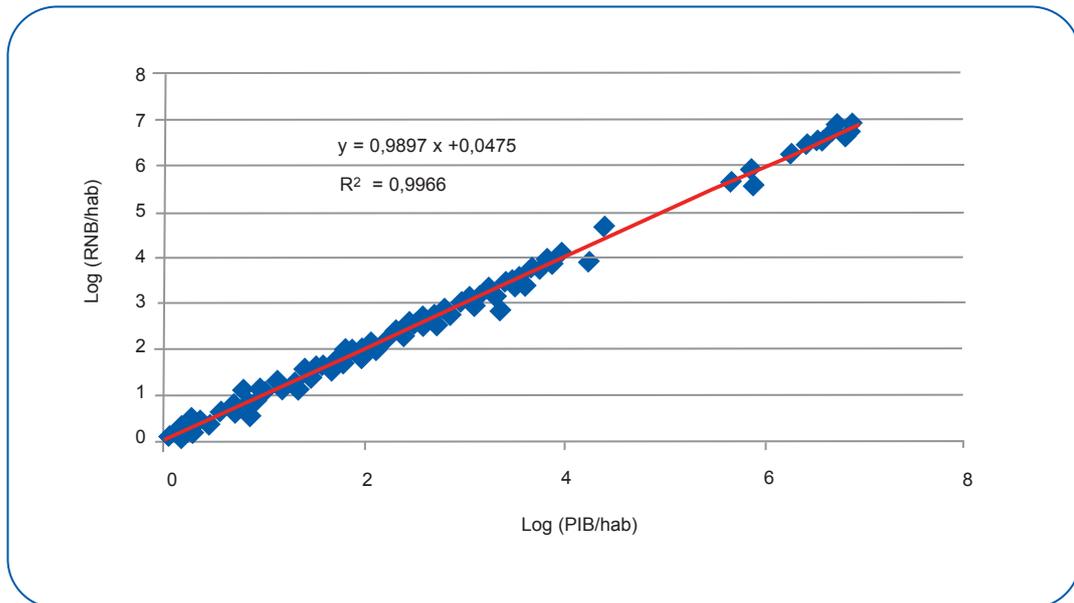
R²= 0.9966 ; n=172

Avec :

- RNBUSD_{ppa}/hab. = valeur du RNB par habitant (en PPA en USD2005) à l'année 2009 (dernière année disponible) ; source : PNUD, 2011) ;
- PIBUSD_{ppa}/hab. : valeur du PIB par habitant (en PPA en USD2005) à l'année 2009 (dernière année disponible), source : PNUD, Banque mondiale (2011) ;

¹⁵ Le RNB de Saint-Pierre à l'année 2008 a été estimé par son PIB.

Graphique 56. Mise en relation statistique (log/log) entre le PIB par habitant et le RNB par habitant (en PPA USD 2005)



Source : données PNUD et calcul DME.

2. Le RNB exprimé en monnaie est donné par :

$$[2] \quad RNB = \frac{RNBUSD_{ppa}}{\pi_{ppa}} \frac{hab}{Pop} \frac{1}{\pi}$$

Avec :

- RNB = valeur du RNB en monnaie
- π_{ppa} = taux de change PPA (au certain : contre USD 1)
- π = taux de change nominal (à l'incertain : contre EUR 1)
- Pop : population

3. Le taux de change PPA a été estimé au moyen de la relation économétrique suivante :

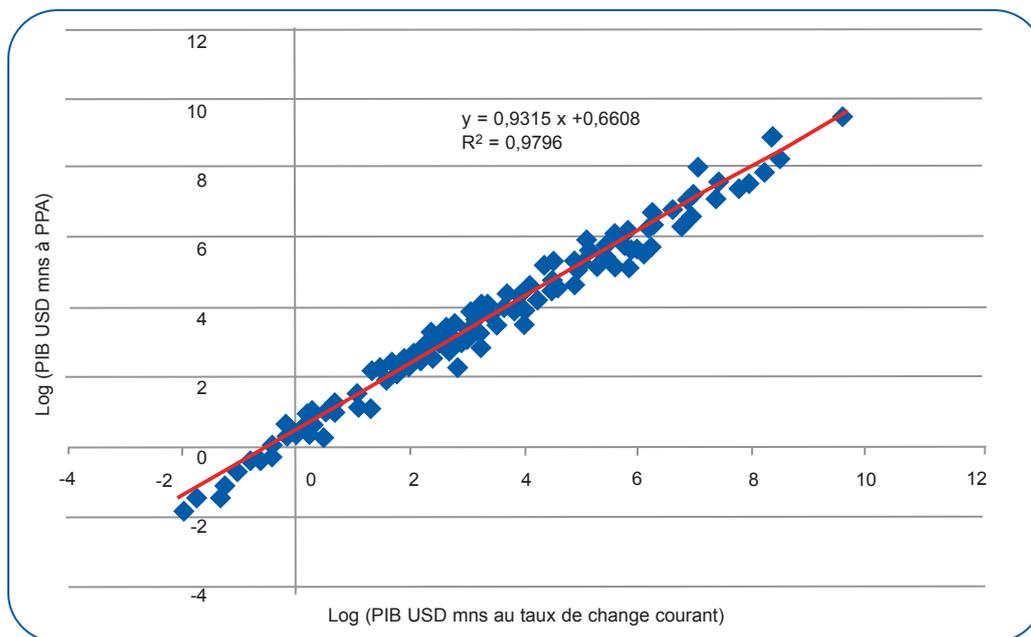
$$[3] \quad \pi_{ppa} = \frac{e^{[0,9315(LnPIB,\pi)-0,6608]}}{PIB} \frac{1}{\pi}$$

$R^2=0,9796$: $n=169$

avec :

- PIB = PIB en monnaie

Graphique 57. Mise en relation statistique (log/log) entre le PIB au taux de change courant et le PIB à PPA



Source : PNUD (2011), données de l'année 2009.

Conformément à la méthodologie retenue par le PNUD, le RNB à prix courants est supposé évoluer comme le PIB à prix courants.

1.3. RNB aux prix de 2005

Le RNB exprimé en monnaie à prix courants a été converti aux prix de 2005 en appliquant à la série le taux de croissance du PIB réel.

Le taux de croissance du PIB réel a été estimé en déflatant la variation du PIB nominal (en monnaie) par l'indice des prix à la consommation (l'indice des prix du PIB n'étant pas disponible pour l'ensemble des géographies sur l'ensemble de la période sous revue).

1.4. RNB à PPA USD2005

Le RNB à PPA en USD2005 ($RNB_{ppaUSD2005}$, voir formule [4] ci-après) a été calculé en divisant le RNB aux prix de 2005 par le taux de change PPA de l'année 2005.

L'évaluation du taux de change PPA diffère selon les géographies :

- pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, le taux de change à PPA à l'année 2010 a été évalué à partir de l'enquête réalisée par l'INSEE (2010). L'écart de prix retenu est l'écart de l'indice de Fisher ;
- pour la Polynésie française, le taux de change à PPA à l'année 2010 a été évalué à partir de l'enquête réalisée par le CEROM (2010). L'écart de prix retenu est l'écart de l'indice de Fisher ;

- pour la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon, le taux de change à PPA de l'année 2011 a été estimé à partir de l'étalon Mac Donald ;
- pour Saint-Barthélemy, le taux de change PPA se base sur une estimation qui évalue l'écart de prix par rapport à la Guadeloupe à 25 % en moyenne ;
- pour Mayotte et Saint-Martin, le taux de change PPA (respectivement aux années 2001 et 1999) a été estimé au moyen de l'équation [3] ci-avant ;
- pour les Canaries, Madère et les Açores, le taux de change PPA est celui respectivement de l'Espagne et du Portugal (source : OCDE).

L'évaluation du taux de change PPA à l'année 2005 a été calculée à partir de sa valeur estimée à l'année de l'enquête et du différentiel des prix à la consommation entre la géographie concernée et les Etats-Unis entre l'année de l'enquête et l'année de base 2005 (application de la théorie de la PPA relative).

1.5. RNB à PPA USD2005 des départements métropolitains

Le RNB PPA USD2005 des départements métropolitains en 2010 a été estimé en multipliant la valeur du RNB PPAUSD2005 de la France (source PNUD) par la contribution de chaque département au PIB total de la France (source INSEE).

Ce calcul revient à supposer implicitement :

1. que le ratio RNB/PIB est identique pour tous les départements français (et égal à celui de la France) ;
2. que les prix sont identiques dans chaque département.

Le RNB PPA USD2005 de chaque département a été divisé par sa population en 2010 (source INSEE).

Les données concernant les départements métropolitains figurent ci-après, dans la sous-partie 4.2.

1.6. Indice de RNB

L'indice de RNB est donné par :

$$[4] \quad IR = \frac{\ln\left[\frac{RNB_{ppaUSD2005}}{POP}\right] - \ln(100)}{\ln(107721) - \ln(100)}$$

Où : Ln représente le logarithme népérien.

Nb : le seuil maximal (107 721 USDppa2005) correspond à celui du Qatar en 2011 ; la valeur minimale (100 USD) étant fixée de manière arbitraire par le PNUD.

1.7. Analyses de sensibilité

La valeur de l'IR dépend notamment du taux de change à PPA de la monnaie (EUR ou XPF) contre USD en 2005 (année de base retenue par le PNUD). Ce taux de change varie d'une géographie à l'autre. Il est supposé refléter en effet les écarts de niveau de prix par rapport aux Etats-Unis d'Amérique.

Pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion, les écarts de prix (avec la métropole) ont été tirés d'une étude réalisée en 2010 par l'INSEE et, pour la Polynésie par le CEROM. L'écart retenu dans le calcul du taux de change à PPA est celui calculé sur la base d'un panier « local » de consommation (indice de Fisher). Ce choix est justifié par l'INSEE (2010, p. 4).

Nous avons cherché à mesurer, sur les trois DFA, les conséquences sur l'IR et, partant, sur l'IDH, d'un choix alternatif qui aurait consisté à retenir un indice de Laspeyre pour mesurer les écarts de prix entre la métropole et les géographies d'outre-mer.

L'écart de prix obtenu à partir d'un indice de Laspeyre est nettement plus important que celui mesuré à partir d'un indice de Fisher (cf. tableau 9) : dans le cas de la Guadeloupe par exemple, l'écart de prix mesuré par l'indice de Laspeyre est de 14,8 % mais de 8,3 % avec l'indice de Fisher¹⁶.

Tableau 9. Estimations du RNB par habitant et de l'IDH selon les indices de prix (Fisher ou Laspeyre)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Ecart de niveau de prix avec la France métropolitaine (en %)			
- Indice Laspeyre	14,8	16,9	19,6
- Indice Fisher	8,3	9,7	13,0
RNB par habitant 2010			
- (1) En USD courant, taux de change nominal	28 732	28 088	19 412
- (2) En USD PPA 2005, base Fisher	20 508	19 948	13 448
- (3) En USD PPA 2005, base Laspeyre	19 437	18 626	12 706
IR			
- (1) RNB base Fisher	0,762	0,758	0,702
- (2) RNB Base Laspeyre	0,754	0,749	0,694
- Ecart (1)/(2) en %	1,0	1,2	1,2
IDH (*)			
- (1) IDH avec RNB base Fisher	0,867	0,849	0,801
- (2) IDH avec RNB base Laspeyre	0,864	0,845	0,798
- Ecart (1)/(2) en %	0,3	0,4	0,4

(*) Les indices sociaux (éducation et santé) ne varient pas.

Source : INSEE (2010) et calculs DME.

¹⁶ L'écart est plus important encore en Polynésie : les prix y sont en moyenne 25,9 % plus élevés qu'en métropole (indice de Fisher) mais 51,2 % supérieurs à la métropole si l'écart est mesuré avec un indice de Laspeyre.

Comme on peut le constater, le choix de l'indice (Fisher ou Laspeyre) n'a finalement que peu d'impact sur la valeur de l'IR ainsi que sur l'IDH. Dans l'exemple de la Guadeloupe, une différence de 6,5 points dans la mesure des écarts de prix avec la métropole ne se solde que par une différence d'IDH de 0,3 %.

Trois facteurs se conjuguent pour expliquer cette très faible sensibilité des IR et des IDH à l'écart de prix entre les DOM-COM et la métropole :

- la surévaluation de l'euro contre l'USD mesurée par l'écart entre le taux de change nominal et à PPA dans les géographies ultramarines françaises s'explique, avant tout, par la surévaluation de l'euro en France métropolitaine. Dans le cas de la Guadeloupe en 2010, 62 % de la surévaluation de l'euro dans cette géographie (25,3 %) s'explique par la surévaluation de l'euro en métropole (15,7 % en 2010) ;
- le choix retenu par le PNUD d'exprimer l'IR sous forme dimensionnelle réduit très fortement l'impact d'une variation du RNB sur la valeur de l'IR¹⁷;
- l'IR n'entre qu'à hauteur d'un tiers dans le calcul de l'IDH.

¹⁷ L'importance du deuxième facteur peut être illustrée dans une autre simulation présentée aussi dans ce document (cf. encadré 2).

Annexe 2. Méthodologie d'évaluation de l'indice d'éducation

2.1. Durée attendue de scolarisation

La « durée attendue de scolarisation » retenue par le PNUD dans le calcul de l'indice d'éducation correspond à « l'espérance de vie scolaire » (en années) pour les niveaux 1 à 6 de la CITE. Les données nationales sont fournies par l'Institut de la statistique de l'UNESCO¹⁸.

L'espérance de vie scolaire (ERS) est définie comme « le nombre total d'années qu'un enfant d'un certain âge peut s'attendre à recevoir dans le futur, tout en supposant que la probabilité d'être inscrit à l'école est égale au taux de scolarisation actuel pour cet âge » (UNESCO). L'indicateur montre le niveau global de développement d'un système éducatif en termes de durée moyenne qu'il offre à la population éligible (scolarisable), y compris aux individus non scolarisés. En 2009, l'espérance de vie scolaire pour la France telle qu'estimée par le PNUD (et l'UNESCO) était de 16,1 années. Le PNUD considère que cette donnée est demeurée stable entre 2010 et 2011. Les données historiques (sur la période 1990-2009) utilisées par DME pour le calcul de l'indice de la durée attendue de scolarisation sont tirées de la base UNESCO.

L'espérance de vie scolaire dans les géographies ultramarines a été calculée au moyen de la formule :

$$[1] \quad ERS = \frac{Ps}{P^*} DT$$

Où :

- ERS = Espérance de vie scolaire en années
- Ps = population scolarisée (niveaux 1-6 de la CITE)
- P* = Population de moins de 25 ans
- DT = Durée théorique de scolarisation exprimée en années (fixée à 17 ans soit 5 années d'études primaires, 7 années d'études secondaires et 5 années d'études supérieures).

L'indice de la durée attendue de scolarisation (IDAS) est calculé par :

$$IDAS = \frac{ERS}{18}$$

La valeur « 18 » correspond au seuil maximal retenu par le PNUD.

¹⁸ <http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=185>

2.2. Durée moyenne de scolarisation

La durée moyenne de scolarisation correspond au nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 ans ou plus. Selon le PNUD, la durée moyenne de scolarisation en France en 2011 était de 10,6 années.

Les données concernant la durée moyenne de scolarisation dans les DCOM proviennent de la base de données du ministère de l'Education nationale (données harmonisées sur la base des recensements de population). Ces données sont disponibles dans ces géographies pour les années 1990, 1999 et 2008. Les seules données disponibles pour Mayotte sont celles de l'année 2007. Constatant que la durée moyenne de scolarisation à Mayotte en 2007 (6,2 années) était proche de celle de La Réunion en 1999 (5,9 années), on a supposé que la durée moyenne de scolarisation à Mayotte en 1999 était du même ordre que celle de La Réunion en 1990 (soit 5,1 années). En l'absence de données concernant Wallis-et-Futuna, on a supposé que la durée moyenne de scolarisation dans cette géographie était identique à celle de La Réunion. Les données concernant la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie proviennent des recensements de population. Pour toutes les géographies, les données intercensitaires ont été extrapolées (sur la base d'une progression à taux constant).

Sur l'ensemble de la période 1990-2009, la durée moyenne de scolarisation en France calculée à partir des données extraites de la base du ministère de l'Education nationale (DMS) a été rapprochée de celle estimée par le PNUD (DMS*). Le coefficient d'ajustement permettant d'harmoniser les deux sources (soit DMS*/DMS) a été appliqué aux données concernant les géographies ultramarines.

L'indice de la durée moyenne de scolarisation (IDMS) est donné par :

$$[2] \quad IDMS = \frac{DMS}{13,1}$$

La valeur « 13,1 » correspond au seuil maximal retenu par le PNUD (base : République tchèque, 2005).

2.3. Indice combiné d'éducation

La valeur de l'indice combiné d'éducation (ICE) est donné par :

$$ICE = \frac{\sqrt{IDAS \cdot IDMS}}{0,978}$$

La valeur « 0,978 » correspond au seuil maximal de l'indice combiné d'éducation (base : Nouvelle-Zélande 2010).

On émet l'hypothèse que l'indice combiné d'éducation des Canaries est celui de l'Espagne ; l'ICE de Madère et des Açores, celui du Portugal.

Faute de données, on suppose que l'indice combiné d'éducation des départements métropolitains est celui de la France.

Annexe 3. Méthodologie d'évaluation de l'indice d'espérance de vie

Les données concernant l'espérance de vie à la naissance proviennent des recensements de population (sources INSEE, ISPF, ISEE, INE et INE). L'espérance de vie (ES) entre deux recensements a été approximée en supposant que son évolution se faisait à taux constant.

L'indice d'espérance de vie est donnée par :

$$IES = \frac{ES - 20}{83,4 - 20}$$

La valeur « 83,4 » correspond à l'espérance de vie maximal (Japon, 2011) et la valeur « 20 », à l'espérance de vie minimale fixée arbitrairement par le PNUD.

Annexe 4. Méthodologie d'évaluation de l'indice de développement humain

4.1. Calculs

L'IDH est la moyenne géométrique des indices de revenu (IR), d'éducation (ICE) et d'espérance de vie (IES) :

$$IDH = \sqrt[3]{IR ICE IES}$$

La contribution des indices aux variations de l'IDH sur la période est calculée à partir de la transformée logarithmique suivante :

$$\frac{\Delta \text{LnIDH}^2}{\text{LnIDH}^2} = \frac{\Delta \text{LnINM}^2}{\text{LnINM}^2} \frac{\text{LnINM}^2}{\text{LnIDH}^3} + \frac{\Delta \text{LnIR}}{\text{LnIR}} \frac{\text{LnIR}}{\text{LnIDH}^3}$$

où INM représente l'indice non monétaire calculé comme la moyenne géométrique des ICE et IES.

Il devient alors :

$$IDH = \sqrt[3]{IR INM^2}$$

4.2. IDH (estimé) des départements métropolitains (2010)

	2010	POP 2010	par hab. USD PPA	Indice revenu	Espérance vie ans	Indice vie	Indice éducation	IDH
Ain	14 410	595 536	24 196	0,786	81,55	0,971	0,87	0,872
Aisne	11 976	540 079	22 175	0,774	78,3	0,920	0,87	0,852
Allier	8 269	342 576	24 137	0,786	80,05	0,947	0,87	0,865
Alpes-de-Haute-Provence	3 634	160 906	22 582	0,776	81,6	0,972	0,87	0,869
Hautes-Alpes	3 771	137 234	27 481	0,804	82,05	0,979	0,87	0,881
Alpes-Maritimes	33 185	1 082 847	30 646	0,820	81,7	0,973	0,87	0,885
Ardèche	6 669	315 595	21 131	0,767	81,25	0,966	0,87	0,864
Ardennes	6 494	282 096	23 021	0,779	78,7	0,926	0,87	0,856
Ariège	3 227	152 306	21 186	0,767	81,35	0,968	0,87	0,864
Aube	8 073	304 457	26 515	0,799	80,2	0,950	0,87	0,871
Aude	7 814	357 844	21 836	0,771	81,05	0,963	0,87	0,865
Aveyron	6 780	277 952	24 392	0,787	81,45	0,969	0,87	0,872
Bouches-du-Rhône	60 142	1 978 164	30 403	0,819	81,2	0,965	0,87	0,883
Calvados	17 804	683 536	26 046	0,797	80,8	0,959	0,87	0,873
Cantal	3 297	147 955	22 287	0,774	80,6	0,956	0,87	0,864
Charente	9 214	352 110	26 169	0,797	81,2	0,965	0,87	0,875
Charente-Maritime	13 964	621 515	22 467	0,776	80,85	0,960	0,87	0,865
Cher	7 852	310 133	25 318	0,793	79,75	0,942	0,87	0,866
Corrèze	6 137	243 958	25 154	0,792	80,95	0,961	0,87	0,872
Corse-du-Sud	3 582	143 090	25 033	0,791	81,15	0,965	0,87	0,872
Haute-Corse	3 291	166 249	19 794	0,757	82	0,978	0,87	0,864
Côte-d'Or	16 284	525 607	30 982	0,822	81,4	0,968	0,87	0,885
Côtes-d'Armor	13 497	591 782	22 807	0,778	79,55	0,939	0,87	0,860
Creuse	2 555	123 344	20 711	0,764	79,8	0,943	0,87	0,856
Dordogne	8 554	413 812	20 672	0,764	80,95	0,961	0,87	0,861
Doubs	14 825	527 775	28 091	0,807	81,2	0,965	0,87	0,879
Drôme	13 361	487 008	27 435	0,804	81,6	0,972	0,87	0,879
Eure	13 292	587 124	22 639	0,777	79,8	0,943	0,87	0,861
Eure-et-Loir	10 245	426 935	23 997	0,785	80,65	0,957	0,87	0,868
Finistère	23 777	896 662	26 517	0,799	79,65	0,941	0,87	0,868
Gard	15 655	708 158	22 106	0,773	81	0,962	0,87	0,865
Haute-Garonne	39 348	1 246 480	31 568	0,824	82,25	0,982	0,87	0,890
Gers	4 007	188 540	21 251	0,768	82,25	0,982	0,87	0,869
Gironde	42 627	1 447 817	29 442	0,814	81,5	0,970	0,87	0,882
Hérault	25 591	1 042 699	24 543	0,788	81,25	0,966	0,87	0,872
Ille-et-Vilaine	29 262	987 465	29 634	0,815	81,55	0,971	0,87	0,883
Indre	5 390	231 848	23 250	0,780	79,75	0,942	0,87	0,862
Indre-et-Loire	15 895	591 091	26 892	0,801	81,75	0,974	0,87	0,879
Isère	34 362	1 206 375	28 484	0,809	82	0,978	0,87	0,883
Jura	6 483	262 070	24 737	0,789	81,45	0,969	0,87	0,873
Landes	9 181	383 973	23 910	0,784	81,1	0,964	0,87	0,870
Loir-et-Cher	8 204	328 643	24 963	0,791	80,9	0,961	0,87	0,871
Loire	18 382	747 215	24 600	0,788	81,35	0,968	0,87	0,872
Haute-Loire	4 767	224 104	21 273	0,768	80,9	0,961	0,87	0,862
Loire-Atlantique	37 526	1 277 320	29 379	0,814	81,2	0,965	0,87	0,881
Loiret	20 671	656 141	31 504	0,824	81,25	0,966	0,87	0,885
Lot	3 993	174 475	22 887	0,778	81,35	0,968	0,87	0,868
Lot-et-Garonne	7 490	331 741	22 578	0,776	81,55	0,971	0,87	0,869
Lozère	1 792	77 381	23 152	0,780	81,05	0,963	0,87	0,868

	2010	POP 2010	par hab. USD PPA	Indice revenu	Espérance vie ans	Indice vie	Indice éducation	IDH
Maine-et-Loire	19 471	784 225	24 828	0,790	81,9	0,976	0,87	0,875
Manche	11 995	498 628	24 057	0,785	80,65	0,957	0,87	0,868
Marne	18 617	565 739	32 907	0,830	80,15	0,949	0,87	0,882
Haute-Marne	4 511	183 950	24 522	0,788	79,3	0,935	0,87	0,862
Mayenne	7 916	306 850	25 797	0,795	82,25	0,982	0,87	0,879
Meurthe-et-Moselle	19 110	732 195	26 100	0,797	80,2	0,950	0,87	0,870
Meuse	4 391	193 955	22 639	0,777	79,6	0,940	0,87	0,860
Morbihan	17 256	722 066	23 898	0,784	80,2	0,950	0,87	0,865
Moselle	26 276	1 046 230	25 115	0,791	79,95	0,946	0,87	0,867
Nièvre	4 928	219 260	22 474	0,776	79,4	0,937	0,87	0,858
Nord	67 719	2 572 374	26 325	0,798	78,4	0,921	0,87	0,862
Oise	20 079	804 115	24 971	0,791	79,7	0,942	0,87	0,865
Orne	6 856	291 782	23 497	0,782	80,25	0,950	0,87	0,865
Pas-de-Calais	30 664	1 462 895	20 961	0,766	77,95	0,914	0,87	0,848
Puy-de-Dôme	18 065	631 077	28 625	0,810	80,6	0,956	0,87	0,877
Pyrénées-Atlantiques	18 130	654 517	27 699	0,805	81,85	0,976	0,87	0,881
Hautes-Pyrénées	5 775	230 160	25 090	0,791	81,05	0,963	0,87	0,872
Pyrénées-Orientales	9 804	450 239	21 775	0,771	80,6	0,956	0,87	0,862
Bas-Rhin	32 301	1 099 578	29 376	0,814	80,8	0,959	0,87	0,879
Haut-Rhin	19 687	751 865	26 184	0,797	81,3	0,967	0,87	0,875
Rhône	63 808	1 721 999	37 055	0,847	81,95	0,977	0,87	0,896
Haute-Saône	5 030	239 915	20 964	0,766	80,3	0,951	0,87	0,859
Saône-et-Loire	13 571	555 716	24 420	0,787	80,9	0,961	0,87	0,870
Sarthe	15 013	563 550	26 639	0,800	80,65	0,957	0,87	0,873
Savoie	13 262	413 749	32 054	0,826	81,95	0,977	0,87	0,889
Haute-Savoie	20 867	734 568	28 407	0,809	82,2	0,981	0,87	0,884
Paris	183 990	2 246 995	81 883	0,961	82,5	0,986	0,87	0,937
Seine-Maritime	37 039	1 250 264	29 625	0,815	80	0,946	0,87	0,876
Seine-et-Marne	33 338	1 326 031	25 141	0,792	80,95	0,961	0,87	0,872
Yvelines	47 601	1 410 943	33 737	0,834	82,25	0,982	0,87	0,893
Deux-Sèvres	10 036	368 219	27 255	0,803	81,45	0,969	0,87	0,878
Somme	14 220	570 650	24 920	0,790	78,9	0,929	0,87	0,861
Tarn	8 181	376 492	21 730	0,771	82	0,978	0,87	0,869
Tarn-et-Garonne	5 244	242 831	21 594	0,770	81,4	0,968	0,87	0,866
Var	25 129	1 014 826	24 762	0,789	81,55	0,971	0,87	0,874
Vaucluse	13 868	542 953	25 541	0,794	80,8	0,959	0,87	0,872
Vendée	15 604	634 741	24 584	0,788	81,4	0,968	0,87	0,873
Vienne	10 833	428 305	25 294	0,792	81,8	0,975	0,87	0,876
Haute-Vienne	9 686	376 885	25 700	0,795	81,15	0,965	0,87	0,874
Vosges	9 297	379 944	24 470	0,788	79,75	0,942	0,87	0,864
Yonne	8 445	344 173	24 536	0,788	79,35	0,936	0,87	0,863
Territoire de Belfort	3 787	142 789	26 522	0,799	80	0,946	0,87	0,870
Essonne	35 723	1 212 748	29 456	0,814	82,35	0,983	0,87	0,887
Hauts-de-Seine	125 460	1 572 519	79 783	0,957	82,45	0,985	0,87	0,936
Seine-Saint-Denis	45 574	1 527 401	29 838	0,816	80,9	0,961	0,87	0,880
Val-de-Marne	42 370	1 326 676	31 937	0,826	82,05	0,979	0,87	0,889
Val-d'Oise	33 282	1 173 708	28 357	0,809	81,35	0,968	0,87	0,880
Province	1 353 067					Guadeloupe		0,867
France métropolitaine	1 900 405	62 791 013	30 266			Guyane		0,801
France						Martinique		0,849
						Réunion		0,796
						Nouvelle-Calédonie		0,79
						Polynésie		0,824

Les DOM ne sont pas détaillés mais comptabilisés dans le total France, ainsi que le "hors territoire" (agents de l'administration française travaillant à l'étranger).

Source : INSEE, comptes régionaux des ménages en base 2000.

Liste des sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
CEROM	Comptes économiques rapides de l'outre-mer
CITE	Classification internationale type de l'éducation
COM	Communautés d'outre-mer
CP	Cours préparatoire
DCOM	Départements et communautés d'outre-mer
DFA	Départements français d'Amérique
DME	Didacticiels et modélisation économiques
DOM	Départements d'outre-mer
ERS	Espérance de vie scolaire
ES	Espérance de vie
FMI	Fonds monétaire international
ICE	Indice combiné d'éducation
IDH	Indice de développement humain
IDMS	Indice de la durée moyenne de scolarisation
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission outre-mer

INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IR	Indice de revenu
IRAS	Indice de la durée attendue de scolarisation
ISEE	Institut de la statistique et des études économiques (Nouvelle-Calédonie)
ISPF	Institut de la statistique de la Polynésie française
MCO	Moindres carrés ordinaires (méthode des)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PCI	Programme de comparaison internationale
PDHTRÉ	Pays à développement humain très élevé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité des pouvoirs d'achat
RNB	Revenu national brut
RUP	Régions ultrapériphériques
SPPE	Service du plan et de la prévision économique
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
USD	Dollar des États-Unis
WEO	<i>World Economic Outlook</i>

Bibliographie

BAIROCH, P. (1974), *Révolution industrielle et sous-développement*, Mouton, Paris.

CEROM (2010), *Comparaison des prix entre la Polynésie française et la métropole en mars 2010*, octobre, Papeete.

CEROM (2008), *L'ultrapériphéricité définit-elle un modèle de croissance ?*, AFD, IEDOM, Paris.

CEROM (2007), « Evaluation du PIB 2004 de Saint-Pierre-et-Miquelon », *Document de travail CEROM n° 4*, Paris.

CEROM (2005a), « Evaluation du PIB de Mayotte », *Document de travail CEROM n° 1*, Paris.

CEROM (2005b), Estimation du PIB de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, *Document de travail CEROM n° 2*, Paris.

DME (2007), « Comparaison économique des régions ultrapériphériques », rapport rédigé à la demande de l'AFD et de l'IEDOM, Hargeville.

FMI (2011), *World Economic Outlook*, Washington D.C.

IEDOM (2012), « Evaluation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2008 », *Note expresse n° 135*, Paris.

IEDOM (2010), « Mutations et évolutions de l'économie mahoraise à la veille de la départementalisation », *Etude CEROM n° 2*, Paris.

IEOM (2011), *Rapport annuel Wallis-et-Futuna 2010*, Paris.

IEOM (2008), « L'économie de Wallis-et-Futuna en 2005 », *Document de travail CEROM n° 12*, Paris.

INSEE (2010), « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010 », *INSEE Première n° 1304*, Paris.

INSEE (2009), « Inventaire des sources et méthodes pour le calcul du RNB en France, Base 2000 », *Note méthodologique n° 9*, Paris.

INSEE (1997), « 25 ans de comptes économiques des départements d'outre-mer 1970-1994 », *INSEE-Résultats n° 153/155*, tome 1, Paris.

MARX, K. (rééd. 1972), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions sociales, Paris.

PERROUX, F. (1982), *Dialogue des monopoles et des nations : équilibre ou dynamique des unités actives ?*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.

PNUD (2011), *Rapport sur le développement humain 2011*, New York.

ROSTOW, WW. (1962), *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, Paris.

Série Documents de travail / Working Papers Series Publiés depuis janvier 2009 / published since January 2009

Les numéros antérieurs sont consultables sur le site : <http://recherche.afd.fr>

Previous publications can be consulted online at: <http://recherche.afd.fr>

- N° 78 « L'itinéraire professionnel du jeune Africain » - Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders Africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire
Richard Walther, consultant ITG, Marie Tamoifo, porte-parole de la jeunesse africaine et de la diaspora
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - janvier 2009.
- N° 79 Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?
Emmanuelle Lavallée, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robilliard, DIAL - février 2009.
- N° 80 Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc
Richard Walther, Consultant ITG
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - mars 2009.
- N° 81 *Economic Integration and Investment Incentives in Regulated Industries*
Emmanuelle Auriol, Toulouse School of Economics, Sara Biancini, Université de Cergy-Pontoise, THEMA,
Comments by : Yannick Perez and Vincent Rious - April 2009.
- N° 82 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 1. Mesures de la « richesse totale » et soutenabilité du développement de la Nouvelle-Calédonie
Clément Brelaud, Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, AFD - juin 2009.
- N° 83 *The Global Discourse on "Participation" and its Emergence in Biodiversity Protection*
Olivier Charnoz, AFD - July 2009.
- N° 84 *Community Participation in Biodiversity Protection: an Enhanced Analytical Framework for Practitioners*
Olivier Charnoz, AFD - August 2009.
- N° 85 Les Petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ?
Aymeric Blanc, Jérémie Cavé, LATTIS, Emmanuel Chaponnière, Hydroconseil
Contact : Aymeric Blanc, AFD - août 2009.
- N° 86 Les transports face aux défis de l'énergie et du climat
Benjamin Dessus, Global Chance.
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
- N° 87 Fiscalité locale : une grille de lecture économique
Guy Gilbert, professeur des universités à l'École normale supérieure (ENS) de Cachan
Contact : Réjane Hugounenq, AFD - septembre 2009.
- N° 88 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire
Richard Walther, expert AFD avec la collaboration de Boubakar Savadogo (Akilia) et de Borel Foko (Pôle de Dakar)
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - octobre 2009.

- N° 89 Présentation de la base de données. Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Institutional Profiles Database III - Presentation of the Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Denis de Crombrughe, Kristine Farla, Nicolas Meisel, Chris de Neubourg, Jacques Ould Aoudia, Adam Szirmai
Contact : Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD - décembre 2009.
- N° 90 Migration, santé et soins médicaux à Mayotte
Sophie Florence, Jacques Lebas, Pierre Chauvin, Equipe de recherche sur les déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins UMRS 707 (Inserm - UPMC)
Contact : Christophe Paquet, AFD - janvier 2010.
- N° 91 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 2. Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques
Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco
Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, AFD - janvier 2010.
- N° 92 *Community Participation Beyond Idealisation and Demonisation: Biodiversity Protection in Soufrière, St. Lucia*
Olivier Charnoz, AFD - January 2010.
- N° 93 *Community Participation in the Pantanal, Brazil: Containment Games and Learning Processes*
Participation communautaire dans le Pantanal au Brésil : stratégies d'endiguement et processus d'apprentissage
Olivier Charnoz, AFD - février 2010.
- N° 94 Développer le premier cycle secondaire : enjeu rural et défis pour l'Afrique subsaharienne
Alain Mingat et Francis Ndem, IREDU, CNRS et université de Bourgogne
Contact : Jean-Claude Balmès, département Education et formation professionnelle, AFD - avril 2010
- N° 95 Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché
Catherine Araujo Bonjean, Stéphanie Brunelin, Catherine Simonet, CERDI - mai 2010.
- N° 96 La Thaïlande : premier exportateur de caoutchouc naturel grâce à ses agriculteurs familiaux
Jocelyne Delarue, AFD - mai 2010.
- N° 97 Les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique
Francoise Cros, Jean-Marie de Ketele, Martial Dembélé, Michel Develay, Roger-François Gauthier, Najoua Ghriss, Yves Lenoir, Augustin Murayi, Bruno Suchaut, Valérie Tehio - juin 2010.
- N° 98 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Les conclusions d'une enquête terrain au Burkina Faso
Richard Walther, Boubakar Savadogo, consultants en partenariat avec le Pôle de Dakar/UNESCO-BREDA.
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - juin 2010.
- N° 99 *Private Sector Participation in the Indian Power Sector and Climate Change*
Shashanka Bhide, Payal Malik, S.K.N. Nair, Consultants, NCAER
Contact: Aymeric Blanc, AFD - June 2010.
- N° 100 Normes sanitaires et phytosanitaires : accès des pays de l'Afrique de l'Ouest au marché européen - Une étude empirique
Abdelhakim Hammoudi, Fathi Fakhfakh, Cristina Grazia, Marie-Pierre Merlateau.
Contact : Marie-Cécile Thirion, AFD - juillet 2010.
- N° 101 Hétérogénéité internationale des standards de sécurité sanitaire des aliments : Quelles stratégies pour les filières d'exportation des PED ? - Une analyse normative
Abdelhakim Hammoudi, Cristina Grazia, Eric Giraud-Héraud, Oualid Hamza.
Contact : Marie-Cécile Thirion, AFD - juillet 2010.

- N° 102 Développement touristique de l'outre-mer et dépendance au carbone
Jean-Paul Ceron, Ghislain Dubois et Louise de Torcy.
Contact : Valérie Reboud, AFD - octobre 2010.
- N° 103 Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009
Javier Herrera, IRD-DIAL, Sébastien Merceron, Insee.
Contact : Cécile Valadier, AFD - novembre 2010.
- N° 104 La gestion des déchets à Coimbatore (Inde) : frictions entre politique publique et initiatives privées
Jérémy Cavé, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS), CNRS - décembre 2010.
- N° 105 Migrations et soins en Guyane - Rapport final à l'Agence Française de Développement dans le cadre du contrat AFD-Inserm
Anne Jolivet, Emmanuelle Cadot, Estelle Carde, Sophie Florence, Sophie Lesieur, Jacques Lebas, Pierre Chauvin
Contact : Christophe Paquet, AFD - décembre 2010.
- N° 106 Les enjeux d'un bon usage de l'électricité : Chine, Etats-Unis, Inde et Union européenne
Benjamin Dessus et Bernard Laponche avec la collaboration de Sophie Attali (Topten International Services), Robert Angioletti (Ademe), Michel Raoust (Terao)
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - février 2011.
- N° 107 Hospitalisation des patients des pays de l'Océan indien - Prises en charges spécialisées dans les hôpitaux de la Réunion
Catherine Dupilet, Dr Roland Cash, Dr Olivier Weil et Dr Georges Maguerez (cabinet AGEAL)
En partenariat avec le Centre Hospitalier Régional de la Réunion et le Fonds de coopération régionale de la Réunion
Contact : Philippe Renault, AFD - février 2011.
- N° 108 *Peasants against Private Property Rights: A Review of the Literature*
Thomas Vendryes, Paris School of Economics - February 2011.
- N° 109 Le mécanisme REDD+ de l'échelle mondiale à l'échelle locale - Enjeux et conditions de mise en oeuvre
ONF International
Contact : Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD - mars 2011.
- N° 110 L'aide au Commerce : état des lieux et analyse
Aid for Trade: A Survey
Mariana Vijil, Marilyne Huchet-Bourdon et Chantal Le Mouël, Agrocampus Ouest, INRA, Rennes.
Contact : Marie-Cécile Thirion, AFD - avril 2011.
- N° 111 Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle
Sandra Barlet et Christian Baron, GRET
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - avril 2011.
- N° 112 Charbon de bois et sidérurgie en Amazonie brésilienne : quelles pistes d'améliorations environnementales ?
L'exemple du pôle de Carajas
Ouvrage collectif sous la direction de Marie-Gabrielle Piketty, Cirad, UMR Marchés
Contact : Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD - avril 2011.
- N° 113 Gestion des risques agricoles par les petits producteurs Focus sur l'assurance-récolte indicelle et le warrantage
Guillaume Horrèard, Bastien Oggeri, Ilan Rozenkopf sous l'encadrement de :
Anne Chetaille, Aurore Duffau, Damien Lagandré
Contact : Bruno Vindel, département des Politiques alimentaires, AFD - mai 2011.
- N° 114 Analyse de la cohérence des politiques commerciales en Afrique de l'Ouest
Jean-Pierre Rolland, Arlène Alpha, GRET
Contact : Jean-René Cuzon, département PSP, AFD - juin 2011

- N° 115 L'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations en situation de crise : comment passer de l'urgence à la reconstruction et au développement ?
Julie Patinet (Groupe URD) et Martina Rama (Académie de l'eau),
sous la direction de François Grünwald (Groupe URD)
Contact : Thierry Liscia, département du Pilotage stratégique et de la Prospective, AFD
- N° 116 Formation et emploi au Maroc : état des lieux et recommandations
Jean-Christophe Maurin et Thomas Mélonio, AFD - septembre 2011.
- N° 117 *Student Loans: Liquidity Constraint and Higher Education in South Africa*
Marc Gurgand, Adrien Lorenceau, Paris School of Economics
Contact: Thomas Mélonio, AFD - September 2011.
- N° 118 Quelles(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique ? Une revue de littérature
Dominique Darbon, IEP Bordeaux, Comi Toulabor, LAM Bordeaux
Contacts : Virginie Diaz et Thomas Mélonio, AFD - décembre 2011.
- N° 119 Les réformes de l'aide au développement en perspective de la nouvelle gestion publique
Development Aid Reforms in the Context of New Public Management
Jean-David Naudet, AFD - février 2012.
- N° 120 *Fostering Low-Carbon Growth Initiatives in Thailand*
Contact: Cécile Valadier, AFD - February 2012
- N° 121 Interventionnisme public et handicaps de compétitivité : analyse du cas polynésien
Florent Venayre, Maître de conférences en sciences économiques, université de la Polynésie française et LAMETA, université de Montpellier
Contacts : Cécile Valadier et Virginie Olive, AFD - mars 2012.
- N° 122 Accès à l'électricité en Afrique subsaharienne : retours d'expérience et approches innovantes
Anjali Shanker (IED) avec les contributions de Patrick Clément (Axenne), Daniel Tapin et Martin Buchsenschutz (Nodalis Conseil)
Contact : Valérie Reboud, AFD - avril 2012.
- N° 123 *Assessing Credit Guarantee Schemes for SME Finance in Africa: Evidence from Ghana, Kenya, South Africa and Tanzania*
Angela Hansen, Ciku Kimeria, Bilha Ndirangu, Nadia Oshry and Jason Wendle, Dalberg Global Development Advisors
Contact: Cécile Valadier, AFD - April 2012.
- N° 124 Méthodologie PEFA et collectivités infranationales : quels enseignements pour l'AFD ?
Frédéric Audras et Jean-François Almanza, AFD - juillet 2012
- N° 125 *High Returns, Low Attention, Slow Implementation: The Policy Paradoxes of India's Clean Energy Development*
Ashwini Swain, University of York, Olivier Charnoz, PhD, AFD - July 2012
- N° 126 *In Pursuit of Energy Efficiency in India's Agriculture: Fighting 'Free Power' or Working with it?*
Ashwini Swain, University of York, Olivier Charnoz, PhD, AFD - August 2012
- N° 127 L'empreinte écologique et l'utilisation des sols comme indicateur environnemental : quel intérêt pour les politiques publiques ?
Jeroen van den Bergh, Universitat Autònoma de Barcelona,
Fabio Grazi, département de la Recherche, AFD - octobre 2012
- N° 128 *China's Coal Methane: Actors, Structures, Strategies and their Global Impacts*
Ke Chen, Research consultant & Olivier Charnoz, PhD, AFD - November 2012